

Séance de la soirée du 6 octobre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS
À THETFORD MINES, KINNEAR'S MILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF
PAR 3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 6 octobre 2009 à 19h
Club Aramis
912, chemin Mont-Granit Ouest
Thetford Mines

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme ROSANNE CÔTÉ 1

M. PAUL VACHON 4

Mme MARISOL BROCHU 7

COMITÉ DE CITOYENS DE KINNEAR'S MILLS 13

 M. Bernard Brun

 Mme Marisol Brochu

Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN 15

Mme CLAIRE BROCHU ET M. MARQUIS GRÉGOIRE 19

Mme PIERRETTE CARDINAL 21

Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ 27

REPRISE DE LA SÉANCE

VILLE DE THETFORD-MINES 30

 M. Luc Berthold

 Mme Gina Turgeon

 M. René Soucy

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF 37

 M. Ghislain Hamel

M. MARQUIS BÉDARD, M. MICHEL BRETON,

Mme CÉLINE LANDRY ET M. ALAIN LEGROS 47

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 57

 M. Cosmin Vasile

 M. André Bélisle

DROIT DE RECTIFICATION

M. JEAN MALO 68

M. CHRISTIAN NOËL 70



SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette troisième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement du Parc éolien Des Moulins.

10 Bienvenue à ceux et celles qui suivent nos travaux sur Internet.

Je suis Pierre Fortin, je préside cette Commission d'enquête et je suis secondé par monsieur Louis Dériger.

15 Nous allons poursuivre les présentations des mémoires par les participants. Je rappelle que le temps imparti est d'une quinzaine de minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger au besoin avec la Commission.

20 Il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle vérification doivent s'inscrire au registre à l'arrière de la salle. Je rappelle toutefois que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant ce soir.

25 Tout comme les autres séances, nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation. Aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience.

30 Je vous rappelle que les séances sont toutes enregistrées.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

ROSANNE CÔTÉ

35

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais la première interlocutrice, madame Rosanne Côté.

40

Bonsoir madame.

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Bonsoir.

45

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

50

Merci beaucoup. Est-ce que vous avez des éoliennes sur vos terrains?

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Oui, on en a deux (2).

55

PAR LE PRÉSIDENT:

Elles sont situées où?

60

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Sur des terrains à Kinnear's Mills, mais plus près de Thetford, disons à l'extrémité du rang chemin Monfette de Kinnear's Mills.

65

PAR LE PRÉSIDENT:

J'aimerais que vous m'expliquiez comment la municipalité vous a consultés?

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

70

Nous, à Saint-Jean-de-Brébeuf?

PAR LE PRÉSIDENT:

75

Oui.

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

80

C'est des séances d'information. Disons que la firme 3Ci était présente.

À la suite de ça, je sais qu'il y a eu une visite aussi qui avait lieu à Baie-des-Sables par l'entremise, je pense que cette invitation-là était venue du Conseil municipal de Kinnear's. Et puis moi, j'étais pas allée, mais mon mari était allé.

85 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Dériger.

90 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Juste pour revenir sur la question, vous parlez entre autres de la fermeture de la petite église de la municipalité à Saint-Jean, est-ce qu'il y a eu des engagements de la municipalité à ce propos-là, si jamais le projet allait de l'avant, s'il y avait des redevances, qu'ils s'engageaient à ne pas fermer l'église? Est-ce qu'il y a eu des engagements?

95

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Bien, sans que ce soit écrit sur papier, ça a été parlé, disons, en réunion d'information. Ils ont demandé aux gens voir, qu'est-ce qu'ils verraient si le projet aurait lieu, des choses qu'on pourrait faire ou améliorer dans la paroisse avec les revenus des éoliennes, là.

100

PAR LE COMMISSAIRE:

La municipalité a demandé aux citoyens qu'est-ce qu'ils aimeraient voir comme projets?

105

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Oui.

110

PAR LE COMMISSAIRE:

Et ça, ça fait partie de la liste des éléments. Est-ce qu'il y avait autre chose?

115

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Une des choses qui est importante dans la paroisse, parce que d'ici à la fin de décembre, notre église doit être fermée, puis disons que c'est important. Pas d'église à Saint-Jean-de-Brébeuf, c'est comme notre village, on n'a plus d'école, c'est important.

120

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

125

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

Est-ce que je peux rajouter quelque chose?

PAR LE PRÉSIDENT:

130 Allez.

PAR Mme ROSANNE CÔTÉ:

135 Oui, on a deux (2) éoliennes sur nos terrains, mais je suis pas gênée de le dire. Je suis fière, parce qu'on a mis quand même nos terrains dans ce beau projet, dans ce mégaprojet; on peut faire profiter – nous, on va peut-être profiter des retombées, mais les municipalités aussi vont en recevoir une partie, et puis ça va permettre d'améliorer notre qualité de vie.

140 Et puis avec ces sous-là, bien, on peut s'en servir pour améliorer nos paroisses. On va s'en servir, c'est là pour ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

145 Merci beaucoup madame. Bonsoir.

PAUL VACHON

150 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais monsieur Paul Vachon.

155 Bonjour monsieur Vachon.

PAR M. PAUL VACHON:

Bonsoir.

160 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous présentez le mémoire avec monsieur Horbatuk?

PAR M. PAUL VACHON:

165 Oui, avec Michel Horbatuk.

PAR LE PRÉSIDENT:

170 Est-ce qu'il est ici ce soir?

PAR M. PAUL VACHON:

Non, il est pas ici.

175 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, première ligne, "... le tourisme.")

180 J'ai visité la Gaspésie et j'ai visité les éoliennes à Cap-Chat. Lorsque je suis revenu de mon tour de Gaspésie, j'ai pas arrêté à Murdochville, puisque j'avais vu celles de Cap-Chat.

185 Je prends cette analogie-là pour dire que si on installe des éoliennes un petit peu partout dans le sud du Québec, quel va être l'attrait d'avoir des éoliennes dans Chaudière-Appalaches, dans Lotbinière, dans Mégantic, en Gaspésie, un peu partout? L'attrait touristique va sûrement tomber.

Et j'ajoute à ça!

190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, début, "De plus...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)

Merci.

195 **PAR LE PRÉSIDENT:**

200 Merci beaucoup. J'aurais peut-être une petite question! Concernant l'entente de partenariat entre la municipalité et le promoteur, comment vous la trouvez, cette entente-là de partenariat?

PAR M. PAUL VACHON:

205 Comme j'ai dit tout à l'heure dans notre rapport, on connaît pas dans les détails exactement les profits par exemple qui vont être réalisés par le promoteur ou par une autre société en commandite qui sera faite.

210 À ce moment-là, même si on donne aux propriétaires ou aux municipalités deux pour cent (2 %), sur quoi se base-t-on? Et d'ailleurs, ce deux pour cent (2 %) là a été fait par suggestion ou par décret, je le sais pas, là, selon les recommandations du gouvernement. Alors sur quoi se base-t-on? Quelle sorte de partenariat qu'on fait?

Est-ce que je peux ajouter quelque chose?

215 Ce qui m'inquiétait et ce qui m'inquiète encore beaucoup, c'est un peu la situation qu'on sent dans notre village. On travaille tous ensemble, qu'on soit proéolien ou antiéolien, sur de nombreux comités, et j'ai autant d'amis dans les proéoliens que dans les antiéoliens.

220 Je viens de prendre ma retraite, ça fait un an, et j'étais cadre dans un cégep, et les gens qui gravitent sont dans toutes sortes de comités, alors j'ai eu du monde un peu partout.

225 Et il y a à peu près deux (2) mois, j'ai rencontré, avec un ancien conseiller municipal, monsieur Bernard Brun, j'ai rencontré un conseiller actuel de la municipalité, monsieur Michel Breton. Ce que je voulais, c'était que monsieur Breton intervienne auprès du conseil pour que le conseil crée un comité des éoliennes qui aurait été composé de proéoliens puis de antiéoliens, pour que ces gens-là puissent faire une réunion à Kinnear's Mills, informer la population, et que la population, par consultation, aurait pu donner son aval ou non au projet. Mais ça s'est pas fait malheureusement.

230 Et la tension continue de grandir. Alors c'est un peu ça, moi, que je trouve – lorsque monsieur Bédard disait: on n'est pas équipé pour faire face à une situation comme celle-là, il a parfaitement raison.

235 Vous savez, les gens qui sont sur les conseils municipaux, c'est du quasi-bénévolat, alors ces gens-là sont pas capables de faire face à des situations aussi énormes que celles-là. Et le gouvernement nous a pas donné les ressources pour être capables d'y faire face non plus.

240 Alors ça, ça crée une situation où finalement, quel va être l'avenir, nous autres, après, qu'il y ait des éoliennes ou qu'il y en ait pas? Ça va être difficile pour les gens, s'il y a pas d'éoliennes, il va y avoir une frustration; ou ils vont penser dans l'avenir que s'il y en avait eu, ça aurait été meilleur. Alors que pour les antiéoliens, bien, s'il y a des éoliennes, ça va être difficile à vivre, compte tenu de l'émotivité qu'on sent.

245 C'est une vision d'avenir qui est en train de se débattre. Les gens qui sont proéoliens, c'est pas des gens qui veulent à tout prix de l'argent, c'est pas ça. C'est que ces gens-là pensent que les ressources qui vont arriver dans notre village vont pouvoir permettre de faire du développement, mais le développement n'est pas défini, on sait pas quoi faire. Mais on sait que si on a des ressources, on pourrait faire quelque chose.

250 Ceux qui sont contre, c'est un peu le contraire. Ils disent, la valeur qu'on a de notre village, c'est sa beauté, il faut pas détériorer ça. C'est vraiment une vision d'avenir puis une façon de vivre qui est en train de se discuter ici.

255 C'est pas les gens de Thetford qui sont impliqués dans ça, c'est vraiment les gens de Kinnear's Mills. La situation est tout à fait particulière à notre communauté.

PAR LE PRÉSIDENT:

Quand vous dites que la municipalité est démunie, ça prendrait quoi?

260 **PAR M. PAUL VACHON:**

Ça aurait pris par exemple des conseillers, un peu comme on a eu au BAPE, des gens qui auraient rencontré la population, et qui auraient expliqué. Moi, j'aurais aimé que notre Conseil municipal prenne ce leadership-là pour le faire. Je sais pas pourquoi ça a pas été fait.

265

Parce que lorsque je suis allé aux réunions du Conseil municipal, on nous disait qu'il fallait attendre au BAPE. Ce qui était très sage aussi, c'était une bonne idée, mais ça m'apparaissait trop tard. Parce qu'une fois rendu au BAPE, il me semble que les choses sont déjà beaucoup trop avancées au niveau des opinions.

270

PAR LE COMMISSAIRE:

Pour poursuivre sur ce sujet-là! Est-ce que la MRC aurait pu agir aussi au niveau de la municipalité pour donner un coup de main, pour encadrer le projet et tout ça?

275

PAR M. PAUL VACHON:

Bien, je pense que c'est son devoir. C'est son devoir de le faire. C'est une obligation de le faire.

280

Lorsqu'on est élu par des citoyens, on peut pas faire acte de présence, on doit faire beaucoup plus que ça. On doit être proactif dans un dossier, aider notre population à trouver des solutions, pas les laisser se chicaner, pas les laisser se débattre seuls en comités ou entre eux, ça l'a pas de bon sens.

285

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup, bonne soirée.

290

MARISOL BROCHU

PAR LE PRÉSIDENT:

295

J'inviterais maintenant madame Marisol Brochu.

PAR Mme MARISOL BROCHU:

300 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

305 Bonsoir.

PAR Mme MARISOL BROCHU:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, début)

310 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "... sur l'acceptabilité sociale...")**

En mai 2009.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "Des installations...")

315

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "... de démontrer comment...")

À Kinnear's Mills.

320

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... le projet éolien...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, première citation, 2^e ligne, "... là-dedans...")

325

On parle ici de l'étude dont je parle aujourd'hui.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{ère} citation, 2^e ligne, "... c'était évidemment...")

330 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... du processus...")**

Ce qui n'est pas le cas.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} paragraphe, "La justification...")

335

FIN DE LA LECTURE (Page 13, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

340 Merci beaucoup. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

345 J'aimerais revenir à la page de votre mémoire, en fait c'est la page 5, quand vous dites que, bon, la plupart des citoyens de la municipalité s'indignent qu'au moment de la planification du projet, ni le promoteur ni les élus municipaux ne les aient sondés. Et aussi, à la fin de votre mémoire, vous parlez des caractéristiques de la population dont la question de la confidentialité.

350 Comment est-ce que vous voyez, qu'aurait été un bon sondage, une bonne façon de sonder la population au début de ce projet-là?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

355 C'est sûr que la façon de les sonder au début et maintenant est très différente. Au début, il y avait pas encore de conflits, donc il aurait été plus facile à ce moment-là de faire des focus groupes, de faire des rencontres à plus petits groupes, des sondages, d'y aller de cette façon-là, ou même des sondages par écrit.

360 Mais c'est sûr, le référendum légal sur le Règlement 422, bien, il se devait d'être fait, bien, l'avis public; si le référendum avait dû avoir lieu, il aurait eu lieu, mais sinon, on serait pas rendu là.

Mais avant, il aurait fallu qu'il y ait des tables de concertation.

PAR LE COMMISSAIRE:

365 Donc avant même l'élaboration des règlements, ce que vous dites?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

370 Oui, avant même l'élaboration des règlements.

Puis les sonder même au niveau des paysages sensibles, parce que ça, ça a jamais été fait.

375 Dans le document du ministère, du MAMR, ils citent que les citoyens doivent faire partie prenante pour décider, pour faire la carte des paysages, des zones qui sont acceptables pour développer de l'éolien.

380 Mais à ce moment-là, nous, il n'y a personne qui a été sondé pour ça, il y a pas eu de sondage, il y a pas eu de consultation publique, jamais notre opinion a été prise en compte.

PAR LE COMMISSAIRE:

385 Puis maintenant, est-ce qu'il y a des solutions, au moment où ce qu'on est rendu
actuellement dans le dossier, est-ce qu'il y a des façons de sonder? Est-ce qu'il y a des choses
qu'on peut faire maintenant?

390 Parce que vous avez dit au début, oui, on aurait pu sonder avant, mais maintenant, est-ce
qu'il y a quelque chose qu'on peut faire?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

395 Bien, maintenant que le projet est bien défini, est bien campé, qu'on est rendu à l'étape
du BAPE, je pense que la seule façon de sonder les gens, ça sera pas au niveau de la
planification, donc ça va être vraiment de les sonder: en voulez-vous ou vous en voulez pas du
projet tel qu'on vous le présente aujourd'hui? Parce qu'il est maintenant bien bâti.

400 La façon de sonder, je pense qu'on n'aurait pas le choix d'y aller par référendum.

PAR LE PRÉSIDENT:

Dans la page 4, vous mentionnez:

405 "La municipalité de Kinnear's Mills sans moyen a donc été à la remorque de l'analyse des
urbanistes de la Ville de Thetford pour élaborer son règlement."

Ça, vous avez pris ça à quel endroit?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

410 Monsieur Marquis Bédard, lors des audiences du BAPE, a dit qu'il avait reçu de l'aide de
la Ville de Thetford Mines pour élaborer le règlement municipal. Parce que vous l'aviez
questionné: qui vous a aidé? Vous vous trouvez démuni, donc comment vous avez fait, vu que
vous saviez pas comment faire?

415 Puis il a dit qu'il avait fonctionné avec la Ville de Thetford Mines. Donc habituellement,
c'est l'urbaniste qui fait ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

420 Si le Règlement 408, il y aurait pas eu de Règlement 422 puis que le Règlement 408 se
serait appliqué tel que prévu initialement, est-ce que ça aurait enlevé des irritants auprès de la
population?

425 Si la distance avait été de trois cent cinquante mètres (350 m) au lieu de cinq cents mètres (500 m)?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

430 Non. Bien, sûrement que ça aurait participé à ce qu'il y en ait moins, mais il y en aurait eu quand même, parce que quand ils ont élaboré le Règlement 408, c'était vraiment au tout début du projet, avant même que l'étude d'impact sorte. Donc les gens étaient pas au parfum des vrais enjeux du projet.

435 Donc ils se seraient manifestés par la suite quand même.

PAR LE PRÉSIDENT:

440 Mais dans le raisonnement que vous faites un peu plus loin, vous dites – là, vous venez de dire, si l'étude d'impact est sortie par après – est-ce que c'est pas mieux de régler avant qu'un projet arrive?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

445 Dans l'étude de l'UQAR, dans le fond, ce qu'ils disent, dans le meilleur des mondes, si le gouvernement avait pas été si pressé que ça de développer l'éolienne, ça aurait été que chaque MRC intègre des zones de potentiels développements éoliens dans leurs schémas d'aménagement et d'urbanisme.

450 À ce moment-là, les promoteurs seraient arrivés, il y aurait eu des zones déjà délimitées, puis ils auraient pas pu jouer n'importe où sur le territoire. Donc la MRC aurait déjà ciblé des zones où que oui, il y a pas de problèmes, puis qui semblent plus adéquates pour faire ce développement-là.

455 Donc à ce moment-là, ça aurait enlevé beaucoup beaucoup d'irritants. Ça aurait été, comme l'étude de l'UQAR le dit, c'est une façon plus réfléchie, parce qu'à ce moment-là, les gens sont pas pressés de prendre des décisions, puis ils prennent pas leurs décisions en fonction du projet qui est sur la table, puis qui savent très bien que s'ils émettent un règlement qui concorde pas avec le projet, bien, c'est un refus du projet systématique.

460 Donc en établissant des normes dans leur schéma d'aménagement et d'urbanisme au départ, bien, l'étude de l'UQAR dit que c'est vraiment ça un des points de départ important, pour que la réflexion soit faite avant que les promoteurs débarquent.

465 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

470 À ce moment-là, est-ce qu'un règlement de contrôle intérimaire aurait pu être une solution?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

475 Bien, les règlements de contrôle intérimaire, ce qu'ils mentionnent, c'est vraiment des mesures à la dernière minute, puisqu'il n'y a pas de mesures dans le schéma d'aménagement, bon, il faut faire quelque chose, donc on fait à la hâte un contrôle intérimaire.

480 Mais ça doit être une mesure temporaire, en attendant de bien définir le schéma d'aménagement et d'urbanisme.

Dans notre cas, si on avait eu un règlement de contrôle intérimaire, si ça avait aidé...

PAR LE COMMISSAIRE:

485 Je pose la question parce que dans l'étude d'impact, on voit que le promoteur a effectivement commencé l'étude après la réglementation.

490 Mais en même temps, il y a des mâts qui ont été installés, des mâts de mesures en 2005. Donc j'imagine qu'en 2005, au moment où ce que les mâts ont été installés, il y a eu sûrement une permission à demander à quelqu'un.

495 Donc la MRC – en tout cas, j'imagine que les gens devaient être au courant qu'il se passait quelque chose dans le secteur, donc peut-être que la MRC aurait pu à ce moment-là commencer...

PAR Mme MARISOL BROCHU:

Commencer le travail.

500

PAR LE COMMISSAIRE:

Je pose la question, je sais pas si de votre côté?

PAR Mme MARISOL BROCHU:

505 Moi, je l'ignore. Ce serait une très bonne question à poser à la MRC, à demander pourquoi qu'ils n'ont pas commencé – ils ont vu, dans le fond, le coup venir, ils auraient pu se préparer.

510

Mais ce qu'ils disent encore là dans l'étude, c'est que c'est un processus très long, mais très long. Ils disent pas c'est combien de temps pour eux, très long, mais habituellement ils disent que mettre des mesures au schéma d'aménagement et d'urbanisme, c'est un processus très long.

515

Est-ce que c'était trop vite, quatre (4) ans d'avance, trois (3) ans d'avance, je le sais pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

520

Merci beaucoup.

COMITÉ DE CITOYENS DE KINNEAR'S MILLS

525

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Bernard Brun.

530

PAR M. BERNARD BRUN:

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

535

Bonsoir. Là, vous vous présentez conjointement avec madame Brochu?

PAR M. BERNARD BRUN:

540

Oui. Si vous avez des questions qui échappent à ma connaissance, peut-être que madame Brochu pourra y répondre, si ça vous dérange pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

545

En support aux questions, parce que madame Brochu a déjà déposé, elle vient juste de déposer un mémoire, ça fait qu'on donne pas le droit de parole deux (2) fois, mais seulement s'il y a des questions.

PAR M. BERNARD BRUN:

550

Peut-être pour votre gouverne, le mémoire que je vais lire a été rédigé au nom du Comité de citoyens par madame Brochu, en collaboration avec monsieur Jean Bédard.

Madame Brochu est la secrétaire du Comité et monsieur Bédard est le président.

555

Donc le point de vue exprimé est celui du Comité.

LECTURE DU MÉMOIRE

560

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. Vous représentez combien de citoyens, votre groupe?

565

PAR M. BERNARD BRUN:

Au départ, il y a eu un regroupement d'à peu près une vingtaine de citoyens. Ça a été au printemps, juste après la diffusion des simulations visuelles sur le site du Parc Des Moulins.

570

Mais par ramification, je pense qu'on a noté aussi la timidité et le désir de bien des gens de ne pas montrer leur opinion par rapport à tout ça. Mais ce qu'on a noté et ce qui a motivé notre action aussi à titre de Comité, c'est surtout le désir des gens d'être informés et le plus objectivement possible.

575

Si je peux me permettre! À titre d'information, d'ailleurs le Comité a tenu une séance d'information publique à Kinnear's Mills le 2 juillet dernier pour informer les gens à l'aide d'un diaporama avec l'intervention de plusieurs intervenants. Toute l'information que nous avons pu recueillir à droite et à gauche, pour ou contre l'éolien, peu importe, il nous fallait absolument sortir l'information la plus objective qui soit à ce sujet-là.

580

Et même des participants proéoliens ont assisté à la séance d'information et ont été surpris d'une certaine manière de l'information qu'on a pu leur divulguer.

PAR LE PRÉSIDENT:

585

Pourquoi certaines personnes, vous dites, qui étaient plus gênées un peu de dire leur opinion?

PAR M. BERNARD BRUN:

590

Dans une petite municipalité comme la nôtre, moi, ça fait vingt-sept (27) ans que j'habite là, des gens ne veulent pas – tiennent au tissu social, à son uniformité, à sa solidité.

595

Or, le genre d'action qui a été posée depuis les deux (2) ou trois (3) dernières années par rapport au projet a vraiment déchiré ce tissu-là et c'est vraiment déplorable de voir ça.

J'ai été au Conseil municipal pendant quelques années, je sais ce dont je parle, il est possible pour un conseil d'informer la population qui l'a élu indéniablement. Et ces gens-là ne veulent pas – comment je pourrais dire ça – accentuer les dissensions avec leurs voisins, avec leur famille, avec leurs amis.

600

Et je pense que c'est pour ça que la timidité a cours dans une municipalité aussi petite que la nôtre.

PAR LE PRÉSIDENT:

605

Merci beaucoup.

610

MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN

PAR LE PRÉSIDENT:

615

J'inviterais maintenant madame Marie-France Trudel-Brun.

Bonsoir.

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

620

Bonsoir. Avant de commencer, je pourrais vous dire que j'habite sur le rang 13 avec mon mari et ma famille, et puis nous, on va être à un endroit très stratégique pour les éoliennes, parce qu'à environ un kilomètre (1 km) de notre maison, il y a un chemin qui va aller pour pouvoir installer à peu près onze (11) éoliennes. Ça va passer juste devant chez nous.

625

Puis il va y en avoir environ onze (11) qui vont être derrière notre maison, entre le rang 13 et le rang 14, qu'on va voir. Quand le soleil se lève, ça va nous faire...

PAR LE PRÉSIDENT:

630

Toujours à un kilomètre (1 km)?

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

635

Environ. Puis tout près du ravage de chevreuils dont on a déjà parlé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, "Le projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, 2^e ligne, "... le projet... ")

640 Puis d'ailleurs, j'ai avec moi ici la publicité qu'on a eue. La séance d'information concernant le projet éolien, jeudi le 14 mai 2009, à dix-neuf heures (19 h).

La question: Qu'est-ce que le Conseil municipal compte faire avec les revenus des éoliennes? Ça, c'est pour nous informer.

645 Un, ça commence par baisse des taxes de vingt-cinq pour cent (25 %); mise en forme des chemins; équipement pour la voirie; dépanneur; équipement incendie; télécommunication; rénovation des bâtiments historiques et religieux.

650 Ça, de la façon que c'est formulé, c'est comme si la décision était déjà prise. C'était pas vraiment une séance d'information, c'était une information sur ce qu'ils feraient avec l'argent des redevances.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4^e paragraphe, 2^e ligne, "Le maire...")

655 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, fin, "... à ces questions")**

Alors c'était pas une recherche vraiment impartiale, c'était des réponses dictées par un promoteur.

660 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5^e paragraphe, début, "Insatisfait...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 6^e paragraphe, fin, "... sur la santé humaine.")

665 On voit ici que même le gouvernement peut faire des erreurs. Alors c'est important de prendre beaucoup de mesures pour être bien informé de toutes les conséquences.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, début, "En outre...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin, "... qu'un vœu pieu.")

670 À mon avis, malheureusement, de nombreuses questions restent en suspens après les audiences du BAPE. Une fois le projet implanté, quel recours aura le citoyen si le promoteur ne respecte pas son engagement en matière de suivi?

675 Le promoteur sera-t-il prêt à se priver de revenus en déplaçant une éolienne ou même en l'arrêtant, si des personnes présentent des problèmes de santé?

680 Quand on sait à quel point le service Internet est devenu aussi indispensable que l'eau courante, qu'est-ce qui nous assure que nous pourrons vraiment compter sur un réseau de transmission sans interférence et fiable pour gagner notre vie?

Est-ce qu'un pouvoir public aura le mandat d'obliger le promoteur 3Ci à respecter ses engagements après l'installation du parc éolien en cas de problème ou si celui-ci se désiste, ou s'il faut se fier uniquement sur la bonne foi de l'entrepreneur?

685

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

690

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

695

J'aimerais revenir sur la séance du 14 mai 2009. Vous allez nous déposer le document?

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

700

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

Moi, j'aimerais connaître, quand vous dites: suite aux pressions des citoyens, cette rencontre-là a eu lieu?

705

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

710

Mais l'objectif de la rencontre, est-ce que c'était celui-là dont vous vouliez entendre parler ou si c'était autre chose?

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

715

Vous parlez de la réunion du conseil?

PAR LE COMMISSAIRE:

720

Du 14 mai, oui, c'était quoi l'objectif, qu'est-ce que vous vouliez savoir à ce moment-là?

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

On voulait être informé sur le projet.

725 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Sur le projet, pas sur les redevances nécessairement du projet, c'est ce que je comprends?

730 **PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:**

735 Bien, non. On voulait avoir l'information, parce qu'à ce moment-là, quand on a entendu parler du projet dans le village, c'était question de quelques éoliennes, mais le jour où on a vu les photos avec trente-huit (38) éoliennes groupées puis qui étaient visibles du village en plus, puis quand on a vu le nombre, on a été vraiment surpris par l'ampleur de ce projet-là.

Ça pouvait pas se faire sans qu'on soit au courant d'où elles étaient prévues d'être installées, ces éoliennes-là.

740 Mais les documents, on les a vus seulement au printemps, puis ça fait longtemps que ça se parlait qu'il y avait un projet d'éoliennes, mais on n'avait rien de concret pour mesurer l'ampleur, savoir de quelle manière ça nous touchait.

745 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et le 14 mai, ce que vous pensiez avoir, c'était de l'information sur le projet?

750 **PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

Et ça n'a pas fonctionné?

755

PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:

760 Bien, on est allé parce que, comme on avait demandé d'avoir des informations, bon bien, ce qu'ils nous ont présenté, c'est ça, qu'est-ce que le conseil compte faire avec le revenu des éoliennes.

765 Mais là, dans notre tête, on n'était pas rendu là à penser à ce qu'on ferait avec l'argent. On n'avait pas encore donné notre avis si on était d'accord ou pas à avoir ça dans notre municipalité.

PAR LE COMMISSAIRE:

Puis le promoteur, lui, est-ce qu'il était présent à ce moment-là le 14 mai, sur place?

770 **PAR Mme MARIE-FRANCE TRUDEL-BRUN:**

Non. Non, non, il était pas là, parce que justement, monsieur le maire était pas capable de répondre à toutes les questions.

775 Puis il nous a dit que la plupart des questions, quelqu'un nous répondrait quand il y aurait des séances du BAPE.

780 Il y avait aussi les documents qu'on pouvait consulter à la bibliothèque, mais la bibliothèque est ouverte deux (2) heures le dimanche matin puis deux (2) heures le mercredi soir, puis c'est des documents assez épais qu'on peut pas consulter, difficilement, on peut pas être au courant du projet juste avec le peu d'heures d'ouverture qu'il y avait.

785 Et puis ce qu'il nous disait aussi, c'est d'aller sur Internet pour consulter les documents. Mais dans une municipalité comme la nôtre, il y a des gens qui ont des ordinateurs, mais c'est pas tout le monde; il y a beaucoup de personnes âgées qui sont pas capables de consulter Internet pour avoir, pour voir les documents, puis qui se déplacent difficilement pour aller à la bibliothèque pour les consulter.

790 Alors ça demandait que vraiment on ait une présentation du projet, mais pas seulement le côté du promoteur, qu'on ait les deux (2) côtés de la médaille pour se faire une bonne idée de si c'était acceptable ou non d'avoir un tel projet dans notre municipalité.

PAR LE COMMISSAIRE:

795 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

800 Merci beaucoup madame.

**CLAIRE BROCHU
MARQUIS GRÉGOIRE**

805 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant madame Claire Brochu et monsieur Marquis Grégoire.

Bonsoir.

810

PAR Mme CLAIRE BROCHU:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Pour nous...")

815

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... documents provenant...")

De la France.

820

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... que nous avons déposés...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin, "... contre ce projet.")

PAR LE PRÉSIDENT:

825

Merci beaucoup. En page 3, vous faites référence à une récente étude en Ontario, est-ce que vous l'avez déposée?

PAR Mme CLAIRE BROCHU:

830

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

835

Vous l'avez déposée ici?

PAR Mme CLAIRE BROCHU:

Oui, puis il y avait le tableau avec.

840

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Monsieur Dériger.

845

PAR LE COMMISSAIRE:

Juste une petite question! Au début, vous dites que l'intérêt porté au projet a commencé en mai 2009. C'est quoi qui est l'élément déclencheur chez vous pour que votre intérêt soit porté sur le projet?

850

PAR M. MARQUIS GRÉGOIRE:

855 C'est lorsqu'on avait été, mettons, à la rencontre du 14 mai dernier, on est allés chercher, mettons, l'information sur le projet, et notre maire nous répondait vraiment pas qu'est-ce qu'on recherchait, mettons, dans l'information.

860 Nous autres, on connaissait absolument rien face à l'énergie éolienne, et les réponses qu'il nous donnait ne nous satisfaisaient pas du tout.

PAR LE COMMISSAIRE:

Et c'est à ce moment-là que vous avez commencé à faire des recherches?

PAR M. MARQUIS GRÉGOIRE:

865 Oui, on a fait des recherches. Puis nous autres, on s'est centrés surtout sur la santé.

PAR LE COMMISSAIRE:

870 Mais avant cette date-là, est-ce qu'il y a eu d'autres réunions, est-ce qu'il y a eu d'autres informations?

PAR M. MARQUIS GRÉGOIRE:

875 À ma connaissance, non.

PAR LE COMMISSAIRE:

880 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

885

PIERRETTE CARDINAL

PAR LE PRÉSIDENT:

890

J'inviterais madame Pierrette Cardinal.

PAR Mme PIERRETTE CARDINAL:

895 Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

900 Bonsoir.

PAR Mme PIERRETTE CARDINAL:

905 Alors je vais vous présenter l'opinion de deux (2) néoruraux qui se sont installés dans la région depuis quelques années.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, début, "Résidents...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... et patrimoniale...")

910 Je parle ici d'Inverness.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... près de deux (2) autres...")

915 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... la beauté du paysage.")**

Ainsi que la tranquillité. Tous ceux qui viennent à la maison sont aussi très épatés par la beauté de l'endroit.

920 Nous sommes convaincus qu'elles seront grandement altérées par la réalisation du projet, et si on avait su, on n'aurait jamais acheté dans le coin et non, on s'habitue pas à la beauté des éoliennes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, "Comme des centaines...")

925 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... et environnementaux...")**

On est particulièrement préoccupés par le déboisement, l'érosion et le fait qu'on doit mettre beaucoup de tonnes de béton pour supporter les éoliennes.

930 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... nos principales préoccupations...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "... subventionne...")

935

À coup de centaines de milliers de dollars.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "... actuellement...")

940 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... fréquentation...")**

Fréquentation par les touristes et attrait pour venir s'y installer.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... comme...")

945

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "... du paysage.")

Et là, on pourrait rajouter encore plus large Saint-Ferdinand, etc.

950 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 8^e ligne, "Comment concilier...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "... devient régional.")

Et même, moi, je dirais gouvernemental.

955

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "Les intérêts...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, fin, "... dans le processus.")

960

Notre MRC n'est même pas la MRC impliquée dans le projet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, début, "Aurait-on idée...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "... sa particularité topographique.")

965

Au niveau du Québec. En plus, ce sont des montagnes qui sont peuplées par des feuillus majoritairement. Nous n'avons ni lac, ni fleuve, ni mer pour établir un contrepois, seulement les montagnes. On qualifie la région de petite Suisse du Québec, pourquoi la saccager?

970 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, début, "Il y a seulement...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, première ligne, "... le Parc de la Jacques-Cartier...")

975

Au nord de la ville de Québec. On a déjà voulu y construire un barrage. Allez faire un tour aujourd'hui par une belle journée d'automne! D'ailleurs, le chemin Craig, les vues du chemin Craig actuellement sont absolument magnifiques, donc c'est pas surprenant que ça puisse attirer les gens d'un peu partout.

980 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 3^e ligne, "Le potentiel récréotouristique...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "... notre propriété?")

Le promoteur?

985

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 7^e ligne, "Pourrais-je vendre...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, fin, "... et Thetford?")

990

Je suis pas certaine qu'on ait les mêmes réalités.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, point 2.2, "Modèle et stratégie...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 5^e ligne, "... est possible...")

995

En fonction de critères précis, prédéterminés qui font l'objet de consensus des instances concernées et impliquées.

1000 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 6^e ligne, "... en tenant compte...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "Les Chinois...")

1005 À moindre échelle bien sûr, parce que ce sont des petites éoliennes, installent des éoliennes sur les lampadaires des autoroutes, ce qui est pas bête du tout.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, début, "La consultation...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, fin, "... d'inconvénients.")

1010

Je voulais rajouter aussi que la notion de la protection du bien commun, à long terme, versus le bien individuel à court terme est aussi en cause.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, début, "Dernièrement...")

1015

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... de néoruraux...")

C'est vrai, nous sommes des néoruraux, parce que ça fait pas longtemps qu'on vit dans la région et qu'on vient de la ville.

1020

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... on peut comprendre...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "... voix au chapitre?)

1025 C'est que dans la publication que j'ai vue, on disait que de toute façon, ceux qui se plaignaient, qui étaient contre le projet, c'était seulement des néoruraux à la retraite.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "Nous avons aussi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 7^e ligne, "... producteurs acéricoles.")

1030

Membres de l'UPA.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 7^e ligne, "Nous prônons...")

1035 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 10^e ligne, "... et une voiture...")**

Récente neuve à Thetford, donc on fait aussi partie de l'économie régionale.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 11^e ligne, "Nous avons...")

1040

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "... et le silence.")

Et c'est moi qui vous le dis.

1045 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "Est-ce que ces éléments...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... développement éolien...")

1050 En fait, il faut faire beaucoup de recherches sur Internet puis lire des choses qui sont pas toujours compréhensibles, pour essayer de saisir qu'est-ce que c'est que l'acceptabilité sociale dans le cadre de développement de projets éoliens.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... ne comprend pas...")

1055 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin, "... à n'importe quel prix.")**

Voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

1060

Merci beaucoup. En page 3 de votre document, vous dites:

"Les résidents de ces municipalités riveraines au projet comme nous subiront aussi des impacts négatifs et ne sont pas consultés dans le processus."

1065 Est-ce que vous avez fait des démarches auprès de, par exemple votre municipalité, la MRC pour trouver s'il y avait des moyens pour régulariser ce genre de situation?

PAR Mme PIERRETTE CARDINAL:

1070 J'ai appelé, bien, la première fois que j'ai vu ça dans le journal, j'ai appelé à la municipalité de Kinnear's Mills pour pouvoir participer à la session d'information, à la première, toute première, et on m'a dit qu'on n'acceptait que les résidents de Kinnear's.

1075 Ensuite, j'ai fait appel à la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf et ils m'ont dit que je pouvais y aller, alors je me suis déplacée.

J'ai appelé ensuite la municipalité d'Inverness pour savoir comment ils comptaient s'impliquer dans le projet du Parc Des Moulins, puisque certains de leurs résidents allaient subir les impacts, et on m'a dit: bien nous, on est pour les projets éoliens.

1080 Donc autrement dit, il y avait pas vraiment d'implication de la municipalité d'Inverness par rapport à ça.

1085 J'ai pas contacté la MRC de l'Érable par contre. C'est sûr que nous, on est riverains. En même temps, c'est le chemin Craig qui passe à l'autre MRC, et, bien, je veux dire, on va subir, parce qu'on a la vue sur toutes les montagnes.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090 Avez-vous songé à un mécanisme, avez-vous une proposition?

PAR Mme PIERRETTE CARDINAL:

1095 Moi, ce qui me frappe dans ça, c'est que le gouvernement du Québec semble pas avoir de cadre défini de développement. Il laisse les promoteurs aller où est-ce qu'il semble que les vents soient bons, vont remplir toutes les conditions, on comprend très bien.

1100 Par contre, il y a pas de critères définis pour dire, dans cette région-là, on peut le faire, dans cette région-là on ne peut pas le faire.

1105 Tout à l'heure, il y a un mémoire qui a été déposé par rapport à cette préoccupation-là, mais au niveau des MRC, mais moi, je dis qu'il faudrait que ce soit encore plus haut. Il faudrait qu'il y ait des lignes directrices puis un cadre de références gouvernemental pour le développement éolien pour arrêter, en fait, cette démarche, ce processus qui fait que c'est toujours les citoyens qui ont à se battre et à défendre finalement leur patrimoine, leur paysage. Je trouve que ça a pas de sens.

PAR LE PRÉSIDENT:

1110 En page 5, vous dites:

"Dans le cas qui nous occupe, plusieurs citoyens subiront des impacts négatifs au profit d'un autre groupe qui tire des bénéfices sans nécessairement subir d'inconvénients."

1115 J'aimerais ça que vous m'expliquiez un petit peu plus. Est-ce que c'est le fait que des citoyens retirent des redevances?

J'aimerais ça que vous m'expliquiez un peu ce que vous voulez nous dire.

1120 **PAR Mme PIERRETTE CARDINAL:**

Bien, hier, en présentation, on avait justement un exemple de ça. C'est qu'il y a quatorze (14) propriétaires terriens sur quarante (40) qui sont vraiment dans le territoire et qui vont être touchés par les impacts.

1125 C'est sûr que quand on n'est pas touché, on est moins interpellé par rapport – c'est qu'on voit plus, à ce moment-là, le développement économique ou le lien économique qu'on peut faire, lorsqu'on n'est pas touché au niveau de ce qu'on trouve qui est important. En fait, c'est une question de valeur.

1130 Comme je vous dis, nous, ce qui est important, quand on est venu dans la région ici, c'était la beauté. C'est une question de valeur carrément.

1135 C'est sûr que quelqu'un qui a une terre qui vit pas ici ou qui le verra pas ou qui subira pas d'impacts, bien, c'est moins difficile à vivre probablement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1140 Merci beaucoup madame.

LINE BOULIANE-SAUVÉ

1145 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons demander à madame Line Bouliane-Sauvé s'il vous plaît, de venir présenter son mémoire.

1150 Bonsoir madame.

PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire ainsi que le Bureau d'audiences publiques!

1155

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e ligne, "Je suis une personne...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... plus précisément...")

1160

À Cap-Chat.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... et à notre grande surprise...")

1165

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

1170

Quand vous dites, concernant le bruit, il faut penser que le silence émet des sifflements, expliquez-moi ça?

PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:

1175

Bien, les gros pylônes, ça en émet du bruit, ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis personne s'en préoccupe?

1180

PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:

Personne en parle, puis ils sont tous là, puis ils sont laids une affaire effrayante, mais personne n'en parle de ça.

1185

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis vous, est-ce que vous avez des éoliennes sur votre terrain?

PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:

1190

Pas du tout. Moi, ça m'en donne pas d'argent là-dessus, sauf que je me dis, les propriétaires qui prêtent leur terrain, je trouve que c'est tout à fait normal qu'ils aient un montant pour les payer, là, pour les dédommager.

1195 J'en ai pas, moi, ça m'en donne pas, puis ça m'en enlève pas, sauf que je trouve que
c'est plus beau à l'oeil. En tout cas!

PAR LE PRÉSIDENT:

1200 Les éoliennes vont être à quelle distance de votre résidence?

PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:

Je les verrai peut-être même pas.

1205 Mais quand je les ai vues, moi, en Gaspésie, j'ai trouvé ça d'une très grande beauté, puis
mon mari aussi.

1210 C'était tout bien cordé, puis c'était super beau. Je vois pas la laideur là-dedans, j'aime
mieux voir ça que voir des pylônes.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup madame.

1215 **PAR Mme LINE BOULIANE-SAUVÉ:**

Merci bien.

PAR LE PRÉSIDENT:

1220 Maintenant, nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes, donc on va reprendre
la séance à compter de neuf heures et quart (9 h ¼)!

1225

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1230

**REPRISE DE LA SÉANCE
VILLE DE THETFORD MINES**

PAR LE PRÉSIDENT:

1235

Maintenant, nous allons poursuivre, et j'inviterais monsieur Luc Berthold, maire de la Ville de Thetford Mines.

Bonsoir monsieur Berthold.

1240

PAR M. LUC BERTHOLD:

Bonsoir monsieur Fortin, monsieur Dériger. Vous me permettez de vous présenter les personnes avec moi? À ma droite, c'est monsieur René Soucy, directeur général de la Ville. Et à ma gauche, c'est madame Gina Turgeon, directrice du Service de l'urbanisme.

1245

Vous me permettrez également de souligner la présence de deux (2) autres maires ce soir avec nous, monsieur Ghislain Hamel puis monsieur Marquis Bédard, deux (2) conseillers municipaux de la Ville de Thetford Mines Clément Boudreault et Paul-André Marchand, représentants du promoteur et citoyens des trois (3) municipalités concernées par le projet!

1250

Écoutez, ce soir, vous allez voir que notre rapport est un petit peu long, notre mémoire, donc on l'a résumé. Je pense que le résumé du projet puis tout ça, on n'a pas besoin de vous le réexpliquer ce soir, vous l'avez vu et entendu à de nombreuses reprises.

1255

Par le mémoire, la Ville de Thetford Mines, ce soir, on entend démontrer le processus qui a été mis en place pour nous assurer de la transparence du projet chez nous, ainsi que l'impact social et économique sur notre milieu.

1260

La Ville, on souhaite sincèrement que les audiences publiques vont permettre aux populations concernées de s'exprimer sur le sujet, puis on l'entend d'ailleurs depuis le début, de se rapprocher également par rapport aux positions, grâce à de l'argumentation solide et probante qui a été fournie lors de la première série d'audiences par les différents experts que vous avez entendus.

1265

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 6^e ligne, "Il apparaît...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 1^{er} paragraphe, fin, "... La tenue d'audiences publiques.")

Ce qui fut fait par la suite.

1270

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 2^e paragraphe, "Il faut ajouter...")

FIN DE LA LECTURE (Page 13, 1^{er} paragraphe, "... le projet KBB.")

1275 Qui vise à revaloriser une ancienne mine minière désaffectée.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "Le rapport était...")

1280 **FIN DE LA LECTURE (Page 14, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... des retombées économiques.")**

Pour faire en sorte qu'il y ait le plus de retombées possible chez nous.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, 1^{er} paragraphe, début, "Nous sommes conscients...")

1285

FIN DE LA LECTURE (Page 15, dernier paragraphe, 1^{ère} ligne, "... ont été rassurés...")

Et nous souhaitons que vos conclusions puissent être mises à contribution pour en faire un projet encore meilleur.

1290

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 16, 1^{er} paragraphe, "Nous souhaitons...")

FIN DE LA LECTURE (Page 16, fin, "... de développement durable.")

1295

Voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

1300 Merci beaucoup. Au début de votre exposé, vous avez dit que le règlement soit adopté sous réserve citoyenne. Est-ce que vous avez pensé à ce moment-là à faire un référendum pour aller chercher cette approbation citoyenne là?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1305

C'est pas dans les processus de modification réglementaire prévu de faire des référendums. Si la population avait manifesté un quelconque désir en ce sens-là dans tout le processus, le Conseil municipal avait ouvert ses portes à toutes les possibilités de consultation possibles.

1310

Il n'y a pas eu, à Thetford Mines, malgré toutes les séances d'information, malgré les avis publics que j'ai mentionnés, aucune opposition des citoyens, qui aurait pu inciter le conseil à agir de cette façon-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1315

Mais certains citoyens du secteur Pontbriand par exemple n'ont jamais...

PAR M. LUC BERTHOLD:

1320

Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1325

Moi, j'avais une question qui me chicotait. Pourquoi la résolution 2006-359, pour que la MRC intègre à son schéma d'aménagement un RCI a été abrogé?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1330

Parce que, comme j'ai mentionné dans le mémoire, on avait un problème, puis j'invite les gens qui sont à côté de moi à commenter s'il y a des choses qu'ils veulent ajouter, la municipalité de Thetford Mines, compte tenu des délais imposés par Hydro-Québec dans son appel d'offres, le processus de modification d'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire au niveau de la MRC aurait été trop long, compte tenu des divergences d'opinion qui avaient cours à ce moment-là à la table du Conseil des maires.

1335

Il importait, pour la Ville de Thetford Mines, de protéger son territoire pour faire en sorte que l'implantation d'éoliennes ne puisse pas se faire n'importe où, n'importe comment, de n'importe quelle façon.

1340

Donc compte tenu des délais appréhendés à la MRC, on a décidé d'agir par notre propre chef, pour protéger notre territoire.

1345

Il faut se rappeler aussi qu'à cette époque-là, il n'y avait pas qu'un seul projet d'éoliennes sur notre territoire, il y en avait deux (2), le projet Des Moulins, puis également le projet dans le secteur de Coleraine. Donc on était sollicité par le promoteur des deux (2) côtés, donc il importait rapidement de mettre en place des mesures.

1350

Et, comme on le mentionne dans notre rapport, on n'a pas réinventé la roue, on s'est servi des règlements de contrôle intérimaire qui avaient déjà été mis en place dans sept (7) autres MRC qui touchent une centaine de municipalités au Québec.

Donc on a fait pour le mieux avec les connaissances qu'on avait à ce moment-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1355

Mais vous, vous siégez à la MRC, pourquoi la MRC n'a pas adopté un RCI jusqu'à présent?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1360

Parce que la MRC, quand est venu le temps de procéder, les municipalités concernées avaient déjà des réglementations d'adoptées concernant les éoliennes, et on n'a pas réussi à avoir une unanimité autour de la table du conseil pour procéder avec le RCI.

1365

Sauf qu'on a demandé au promoteur de respecter par rapport aux municipalités voisines de Thetford Mines qui ne sont pas touchées par une réglementation, de respecter les mêmes limites de territoire, de distance près des maisons.

1370

Puis ça a été une condition pour nous pour embarquer dans le projet, dans le fond; c'est qu'on a adopté une réglementation qui correspond à un RCI, puis on a demandé au promoteur de s'y soumettre, même s'il y avait pas d'obligation pour lui de respecter les règlements qu'on avait sur notre territoire par rapport aux autres municipalités autour.

PAR LE PRÉSIDENT:

1375

Justement, par rapport aux autres municipalités autour, est-ce que c'est possible qu'un projet éolien soit la source d'iniquité entre des municipalités qui auraient le désavantage ou l'avantage de voir des éoliennes sur leurs terrains?

1380

PAR M. LUC BERTHOLD:

1385

C'est une grande question à laquelle je ne peux pas répondre, monsieur Fortin, parce que la façon dont le développement de la filière éolienne est fait au Québec en ce moment fait en sorte qu'on privilégie les municipalités et que les instances gouvernementales ont pas prévu ce que vous dites.

PAR LE PRÉSIDENT:

1390

OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1395

Peut-être pour revenir pour la question de la réglementation!

Vous mentionnez qu'il y a un plan d'intégration architecturale, est-ce que dans ce plan-là, est-ce qu'il y a des dispositions qui concernent le projet ou le développement éolien?

PAR M. LUC BERTHOLD:

Madame Turgeon.

1400

PAR Mme GINA TURGEON:

Donc il y a des critères qui sont mieux définis pour l'insertion dans le paysage de la région de Thetford et c'est à ça qu'on a rajouté des simulations visuelles supplémentaires qui ont été présentées au comité consultatif d'urbanisme.

1405

PAR LE COMMISSAIRE:

Et le secteur qui est concerné par le plan, est-ce que vous pouvez nous le préciser? Est-ce que c'est tout l'ensemble de la ville ou s'il y a un secteur particulier qui est visé?

1410

PAR Mme GINA TURGEON:

Le but visé par le plan d'implantation et d'intégration architecturales vise les éoliennes, donc qu'elles soient partout sur le territoire autorisé, dans les zones autorisées, elles devront être soumises à un dépôt au niveau du plan d'intégration.

1415

PAR LE COMMISSAIRE:

Est-ce que c'est possible de nous déposer ce plan?

1420

PAR Mme GINA TURGEON:

Oui.

1425

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, vous parlez de quarante (40) simulations, donc en fait, c'était des simulations qui étaient pour valider, pour vérifier si le projet était conforme au PIA ou c'était pour préparer votre PIA? C'était dans quel but?

1430

PAR Mme GINA TURGEON:

Donc il y avait une trentaine déjà de simulations visuelles de déposées à l'intérieur de l'étude d'impact; on avait déjà, avant le projet, demandé certaines simulations en 2006 par la Ville et à ça, on a rajouté sept (7) simulations visuelles où on croyait – on s'est promené sur le territoire, de notre œil qu'on connaît de citoyen de la ville, notre perception, qui pourrait avoir un intérêt plus grand pour des citoyens de la ville.

1435

1440 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc ça, ça a été demandé au promoteur pour compléter l'information que vous aviez déjà dans l'étude d'impact?

1445 **PAR Mme GINA TURGEON:**

Oui, exactement.

1450 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Maintenant, vous parlez du projet KBB, c'est quoi exactement?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1455 Ça, le projet KBB, c'est un beau projet. On a une mine...

PAR LE COMMISSAIRE:

Je pense que je viens d'ouvrir une porte!

1460

PAR M. LUC BERTHOLD:

Ça, si vous m'ouvrez, je peux parler longtemps, mais rapidement!

1465 C'est un projet, vous savez que Thetford Mines a été créée uniquement à cause des mines. Il y a aucune raison qu'il y ait une ville ici s'il y avait pas de mine, parce qu'on a un tout petit ruisseau, on n'a pas tout ce qu'il faut pour dire qu'on développe une ville, on devient une ville de soixante-dix mille (70 000) habitants ici.

1470 Donc il y a eu de l'amiante, et la ville a été, tout le paysage de la ville a été façonné par l'industrie minière. À plusieurs reprises, on a déplacé des maisons, des quartiers même au complet, de sorte qu'on se retrouve présentement avec un centre-ville en plein cœur d'un territoire minier.

1475 Il y a une mine souterraine, une mine à ciel ouvert, il y a des chevalements de mines, ça s'appelle des "shafts" par chez nous, qui font en sorte qu'où les mineurs descendaient sous terre, on a plein de beaux territoires comme ça, mais inaccessibles à la population.

1480 Le projet KBB vise à rendre ces terrains-là accessibles et à aménager les différents bâtiments qui sont sur place pour les rendre accueillants, mais surtout pour en faire un moteur de développement économique et touristique chez nous, pour faire en sorte qu'on puisse mettre en valeur le patrimoine.

1485 Dans le fond, c'est redonner les mines aux citoyens de Thetford Mines pour faire en sorte que les grands-parents puissent emmener leurs petits-enfants là puis raconter, aïe, j'ai travaillé là, puis j'ai fait ça. C'est un peu pour raconter notre histoire puis avoir un site comme ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

1490 OK, merci. Peut-être une autre question! Dans les retombées pour les municipalités, bon, est-ce que pour ce qui est de la ligne de raccordement qu'il va y avoir éventuellement, est-ce que vous allez avoir des retombées aussi, des redevances à ce niveau-là?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1495 Il y a habituellement une redevance unique qui est versée, mais on n'a pas encore...

PAR LE COMMISSAIRE:

1500 Pour l'instant, il y a pas eu de discussion encore avec Hydro-Québec à ce sujet-là?

PAR M. LUC BERTHOLD:

1505 C'est ça, les discussions n'ont pas encore été tenues à ce sujet-là. Mais Hydro-Québec, de la manière dont ils fonctionnent habituellement, quand ils installent une ligne, il y a une redevance unique, une fois, si je me trompe pas. Monsieur Soucy!

PAR M. RENÉ SOUCY:

1510 Selon le barème de l'UPA.

PAR LE COMMISSAIRE:

1515 Parfait. Puis maintenant, pour ce qui est du poste élévateur, est-ce qu'il y a quelque chose de particulier par rapport aux retombées, aux redevances par rapport à ça?

PAR M. LUC BERTHOLD:

Quel poste? Le poste d'Hydro-Québec?

1520 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Non, celui de 3Ci.

PAR M. LUC BERTHOLD:

1525

Il est considéré au même titre.

PAR LE COMMISSAIRE:

1530

Dans les terrains qui sont là, parfait, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1535

Merci monsieur Berthold.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF

1540

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf, monsieur Ghislain Hamel.

Bonsoir.

1545

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

Bonsoir monsieur Fortin, monsieur Dériger.

1550

Mon mémoire est un peu plus succinct que celui de la Ville de Thetford, mais il représente vraiment ce que les gens de Saint-Jean-de-Brébeuf, la perception que les gens ont face au projet. Alors je vous en fais la lecture.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début)

1555

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4^e paragraphe, fin, "... pas affectée.")

Peut-être à court terme au début, là, mais à moyen terme, d'après les témoignages qu'on a reçus, la qualité de vie sera pas affectée.

1560

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 5^e paragraphe, "Le conseil municipal...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "... quelques emplois.")

1565

Il y a une résolution unanime qui a été passée par le Conseil municipal et elle porte le numéro 2009-106735.

PAR LE PRÉSIDENT:

1570 Merci beaucoup. Vous dites, compte tenu du défaut de connaissances dans le domaine des éoliennes, est-ce que vous avez senti que la municipalité, parce qu'elle était petite, parce qu'elle ne pouvait pas engager des experts, qu'elle était démunie?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1575 C'est pas à ce niveau-là. C'était en fonction de la question qui nous aidait à rédiger le mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

1580 C'était pour la rédaction du mémoire?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1585 Exact. Parce qu'on peut pas – c'est quand même assez...

PAR LE PRÉSIDENT:

Posons la question autrement!

1590 Est-ce que la municipalité a été dépassée par les connaissances à acquérir pour prendre une décision sur le projet?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1595 Pas vraiment. Parce qu'on avait déjà présenté un avis de motion avant de savoir qu'il y aurait des éoliennes sur notre territoire. Il y avait eu un article dans L'actualité qui présentait la région comme étant une région à haut potentiel énergétique du côté vent, et puis il s'agit toujours d'être un peu visionnaire, alors on voyait qu'il y avait des projets qui s'installaient un peu partout, alors on a passé un avis de motion pour préparer un règlement.

1600 On s'est informés pour savoir, parce qu'un règlement sur les éoliennes, quand tu pars à zéro, c'est pas évident, alors on s'est informés pour obtenir de l'information.

1605 Il y avait un monsieur Noël, Christian Noël que probablement vous connaissez qui, à cette époque-là, était partisan des éoliennes. Il s'était mis à communiquer avec moi, il m'a donné beaucoup de renseignements dont entre autres des renseignements qui provenaient de l'Université du Québec à Rimouski.

1610 On a cumulé beaucoup beaucoup d'informations et pendant plusieurs soirées, on a tenu des séances spéciales où les conseillers et moi, on faisait la lecture de ce qui se passait, notamment dans les parcs de la Gaspésie, et puis on a essayé de bâtir un règlement avec ça, avec des distances où ils disaient, il y a deux cents mètres (200 m), mais ça devrait être trois cents cinquante-quatre cents-cinq cents mètres (350 m-400 m-500 m).

1615 Alors on a bâti tranquillement notre connaissance et notre règlement à partir de ces informations-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1620 Est-ce que vous avez demandé de l'aide de la MRC, par exemple?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1625 On n'a pas demandé d'aide de la MRC. Par contre, on en a obtenu indirectement, on a eu une conférence de la CRÉ au niveau de la MRC, la même conférence s'est tenue publiquement au Cégep de Thetford dans les années 2006-2007.

PAR LE PRÉSIDENT:

1630 Est-ce que vous avez utilisé les guides de la CRÉ?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1635 Non, ils étaient pas faits à ce moment-là encore.

Et puis à la toute fin, on a utilisé l'urbaniste de la Ville de Thetford pour la concordance. Elle est venue passer une demi-journée avec la directrice générale, à partir de notre projet de règlement, voir si tout était conforme. Parce que nous, on n'avait pas la connaissance là-dessus. Puis une urbaniste qualifiée nous a aidés là-dessus.

1640

PAR LE PRÉSIDENT:

1645 J'entends des murmures, s'il vous plaît on garde le silence, parce qu'à la salle, tous les murmures nous reviennent et ça nous distrait. Donc je vous demanderais d'écouter attentivement.

1650 J'avais une dernière question! J'aimerais ça, moi, avoir votre point de vue, parce que dans le fond, vous êtes un petit peu de l'autre côté de Kinnear's Mills et c'est un décor qui se ressemble relativement, j'aimerais ça avoir votre point de vue, qu'est-ce qui fait que dans un cas, le projet s'insère relativement bien et dans l'autre cas, on rencontre des difficultés?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1655 C'est assez paradoxal. J'écoutais les commentaires des gens, et puis c'est des commentaires qu'à Saint-Jean-de-Brébeuf, on n'a pas eus. Il y a peut-être eu – mais on peut pas qualifier de dire qu'on a eu plus d'information.

1660 On a quand même eu beaucoup d'information, mais cette information-là s'est donnée partout de façon équitable.

Il y a peut-être eu, au niveau des propriétaires, qu'il y a eu plus de rencontres, de tous les propriétaires à Saint-Jean-de-Brébeuf.

1665 Je me souviens, en 2007, nous, on tenait à cette époque-là un bazar du village, c'est une foire, et 3Ci, je leur avais demandé s'ils voulaient tenir un kiosque. Évidemment, ils ont accepté.

1670 Et puis par simulation avec un ordinateur, les gens donnaient leur adresse et ils pouvaient voir qu'est-ce qu'ils verraient de chez eux au niveau des éoliennes. Puis les gens ont été très satisfaits de pouvoir vivre ça, de voir, ah, bien, de chez nous, je vais en voir une!

Mais je sais pas. C'est embêtant, je peux pas vous répondre à votre question vraiment.

PAR LE PRÉSIDENT:

1675 Je voulais juste avoir votre opinion, c'est beau.

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1680 Dans votre mémoire, vous dites que la population en général manifeste de la crainte concernant l'état des routes, puis en fait les dommages...

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1685 Moi, c'est la seule crainte qui a été soulevée.

PAR LE COMMISSAIRE:

1690 Puis vous, au niveau de la municipalité, est-ce que vous craignez pour ça? Est-ce qu'il y a des ententes qui ont été prises jusqu'à maintenant?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1695 Le promoteur s'engage à réparer les routes après le passage de ces véhicules-là, parce que peut-être qu'effectivement, c'est pas toujours des routes solides, là. Peut-être qu'effectivement, ça pourrait les endommager.

1700 Moi, j'ai pleine confiance dans le promoteur qu'il va réparer les routes. C'est un projet de quatre cent cinquante millions (450 M\$); ce quatre cent cinquante millions (450 M\$) là est réparti de façon différente, et il y a une partie qui est prévue pour ça. Alors je verrais pas pourquoi il installerait des éoliennes, puis il réparerait rien après. Ça viendrait pas l'aider.

PAR LE COMMISSAIRE:

1705 Donc au niveau du Conseil municipal, il y a pas de crainte?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1710 Il y a aucune crainte, non. Mais par contre, je me devais de souligner que c'était une des craintes de la population. C'est d'ailleurs une des seules craintes qui a été soulevée.

PAR LE COMMISSAIRE:

1715 Peut-être une précision par rapport à une réponse à une question qu'on vous a fait parvenir au mois de septembre dernier!

1720 Juste pour bien comprendre, vous avez expliqué dans votre réponse qu'il y avait eu une assemblée publique d'information le 21 février sur le projet, ensuite qu'il y a eu une assemblée publique de consultation le 4 juin.

Est-ce qu'on comprend que le 4 juin, c'était sur le règlement à ce moment-là?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1725 C'est la municipalité qui vous a envoyé ça?

PAR LE COMMISSAIRE:

1730 Oui. Bien, une réponse, c'est la DQ2.1, c'est signé par madame Gagné.

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1735 OK. On a eu, vous dites, une réunion?

PAR LE COMMISSAIRE:

Le 21 février, donc une réunion où le projet a été présenté.

1740 Ensuite, dans la réponse, on dit qu'il y a eu une assemblée publique le 4 juin qui concernait le règlement.

Et vous dites qu'il y a aucun citoyen qui a apporté d'objection au projet?

1745 **PAR M. GHISLAIN HAMEL:**

C'est vrai. C'était tenu à dix-neuf heures (19 h), cette réunion-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

1750 Mais quand vous dites qu'il y a aucun citoyen qui n'a apporté d'objection au projet, est-ce qu'on parle du projet de parc éolien ou le projet de règlement?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1755 Du règlement. Cette assemblée-là était prévue pour le règlement.

PAR LE COMMISSAIRE:

1760 Merci.

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

Ça précédait d'ailleurs une assemblée du Conseil municipal.

1765 Et puis il y avait eu deux (2) ou trois (3) personnes, si ma mémoire est bonne, il y a quelques questions, mais aucune objection ou de question négative.

PAR LE COMMISSAIRE:

1770 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1775 C'est le document DQ2.1 qui est sur notre site.

Moi j'avais deux (2) petites autres questions à vous poser!

1780 Vous dites, parce qu'il va y avoir des éoliennes, ça va mieux protéger le territoire agricole, parce qu'il y aura pas de résidence à moins de cinq cents mètres (500 m). J'aimerais que vous m'expliquiez, par rapport à la Loi sur la protection du territoire agricole, parce que vous êtes en zone verte?

1785 **PAR M. GHISLAIN HAMEL:**

Oui. L'agriculture viable, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1790 Donc j'imagine que c'est une deuxième protection du territoire?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1795 C'est une protection qui, par le règlement municipal, il y a aucune construction qui peut se faire.

C'est sûr qu'à court terme, quand on pense à ça, à court terme, ça s'applique pratiquement pas. Mais il faut voir à moyen et à long termes.

1800 Qu'est-ce que ça aura de l'air dans dix (10) ans ou dans quinze (15) ans ce milieu-là, est-ce qu'il y aura un boum, c'est possible, on peut faire des projections.

PAR LE PRÉSIDENT:

1805 Si la loi est changée?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1810 Oui, mais à ce moment-là, avec l'éolienne en place, il y aura pas de possibilité de construction là.

Donc s'il y a pas de construction, bien, les gens qui sont propriétaires des terrains vont continuer à les exploiter – chez nous, c'est plus acéricole que d'autre chose, alors c'est dans cette option-là.

1815 D'ailleurs, la compensation financière vient un peu aussi de cette situation-là où on gèle une partie du territoire pour vingt (20) ans, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1820 Est-ce que ça compromet pas le développement de la municipalité éventuellement?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1825 Je croirais que non, mais il reste qu'on peut penser que pendant vingt (20) ans, il y aura rien. C'est une protection du territoire agricole qui va s'appliquer là spécifiquement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1830 Dernière question! Combien il va y avoir d'éoliennes de visibles à partir de la municipalité?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1835 À partir du centre de la municipalité, j'ai l'impression qu'il y en aura pas beaucoup. Mais en termes de populations qui vont voir les éoliennes sans se déplacer, là, on pourrait compter environ trente-cinq (35 %) à quarante pour cent (40 %) des gens.

1840 Présentement, évidemment, je suis en campagne électorale, alors on parle un peu des éoliennes, et puis c'est ça, moi, il y a beaucoup de gens, ils ont hâte de voir les éoliennes.

Mais c'est sûr que dans le déplacement, tous les gens de Saint-Jean-de-Brébeuf vont les voir, quand on va descendre à Thetford, c'est certain qu'on va voir les éoliennes tout le temps.

PAR LE PRÉSIDENT:

1845 Est-ce qu'il y a d'autres maires qui vous ont contacté, parce qu'ils étaient déçus de voir des éoliennes de loin?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1850 D'autres?

PAR LE PRÉSIDENT:

1855 Des éoliennes de loin de leur municipalité par exemple alors qu'elles sont situées sur la vôtre?

PAR M. GHISLAIN HAMEL:

1860 Non, j'ai pas eu – j'ai eu des gens de Saint-Adrien-d'Irlande qui m'ont contacté pour que je fasse des pressions pour qu'eux autres en aient des éoliennes, parce que le milieu de Saint-Adrien avait été écarté. Parce qu'au début de l'implantation, bien, du projet d'implantation, il était considéré comme un territoire potentiel, puis il y avait eu quelques réserves de la part notamment du Conseil municipal.

1865 Puis finalement, le territoire a été mis de côté. Alors les gens m'appelaient puis disaient, y aurait-il moyen! Puis ils sont venus dans nos réunions d'information, ils ont essayé d'avoir des rencontres avec les promoteurs pour essayer d'avoir eux aussi des éoliennes.

1870 Mais c'est les seuls appels que j'ai eus, c'était pas négatif, c'était pour en avoir. C'était l'inverse.

PAR LE PRÉSIDENT:

1875 Merci beaucoup monsieur Hamel.

MARQUIS BÉDARD, MICHEL BRETON, CÉLINE LANDRY ET ALAIN LEGROS

1880 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Maintenant, j'inviterais monsieur Marquis Bédard qui est maire de Kinnear's Mills, et je crois qu'il est accompagné de Michel Breton, Céline Landry et Alain Legros conseillers municipaux.

1885 **PAR Mme CÉLINE LANDRY:**

 Bonsoir. Est-ce que vous me permettez un petit préambule à mon mémoire?

1890 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 La parole est à vous.

1895 **PAR Mme CÉLINE LANDRY:**

 Je voulais juste spécifier que oui, c'est moi qui est la rédactrice conjointe et la lectrice du mémoire. C'est un mémoire qu'on a voulu bref, aussi, qui laissait aucunement place à un quelconque jugement, qui éviterait soigneusement d'entretenir ou d'attiser le climat déjà assez hargneux qu'on a dans la municipalité.

1900 Je me refuse aussi de tenir des propos qui frisent bien souvent la diffamation, qui se tiennent dans la limite...

1905 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Ce serait pas accepté.

PAR Mme CÉLINE LANDRY:

1910

Tout à fait. Alors c'est pour ça, et je ne suis pas ici pour me défendre. C'est pas un plaidoyer en ma défense, comme conseillère municipale qui a eu à prendre une décision importante pour la municipalité.

Je tenais à mettre ça au clair.

1915

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que vous sentez des jugements de notre part?

1920

PAR Mme CÉLINE LANDRY:

Pas de votre part, et je vous en remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

1925

Nous, on est ici pour faire la lumière. On pose des questions, on n'est pas ici – notre seul jugement, ça va être écrit dans notre rapport qu'on va remettre à la ministre.

PAR Mme CÉLINE LANDRY:

1930

Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE

1935

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. Et c'est signé par?

1940

PAR Mme CÉLINE LANDRY:

Trois (3) conseillers municipaux et monsieur le maire.

1945

PAR LE PRÉSIDENT:

En passant, il y a combien de conseillers municipaux à la Ville?

PAR Mme CÉLINE LANDRY:

1950

Six (6).

PAR LE PRÉSIDENT:

1955

Monsieur Marquis, en première partie d'audience, vous nous avez dit que les petites municipalités étaient laissées à elles-mêmes, j'aimerais ça que vous nous élaboriez un petit peu, premièrement qu'est-ce que ça veut dire, et qu'est-ce que ça prendrait ou qu'est-ce que ça aurait pris pour vous donner un coup de main?

1960

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

1965

Une meilleure connaissance du dossier. Nous autres, quand on a débuté le dossier pour – comment on pourrait dire ça – pas se faire diriger faussement, on a dû s'engager un procureur pour nous aider à débiter le dossier, puis à voir ce que les offres du promoteur étaient équitables, étaient acceptables.

1970

C'est un peu là-dessus que nous autres, les petites municipalités, financièrement, engager un procureur, on sait le coût des procureurs aujourd'hui, que c'est moins accessible, qu'on essaie à en faire le plus nous autres mêmes.

PAR LE PRÉSIDENT:

1975

Est-ce que vous avez appelé la MRC ou la CRÉ pour, je sais pas, moi, les consulter par exemple?

Ils ont produit des guides, est-ce que vous vous êtes servis de ces guides-là?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

1980

Bien, moi, où ce que je me suis informé le plus, c'est au niveau de Baie-des-Sables, étant donné qu'eux autres avaient déjà eu un projet éolien, pour savoir comment eux autres avaient fonctionné.

En grosse partie, là, c'est là que j'ai eu l'information.

1985

PAR LE PRÉSIDENT:

1990

OK. Mais vous siégez à la MRC, est-ce que par exemple vous avez demandé que la MRC adopte un RCI, parce que c'était souvent à l'ordre du jour qu'on a vu dans les documents?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Oui, le RCI est venu à l'ordre du jour au niveau de la MRC dans le temps.

1995

Il y a eu une étude, on a senti que la MRC était pas prête ou la MRC prenait du temps à agir au niveau du RCI.

Puis de notre côté, le promoteur, nous autres, on voyait qu'il voulait avancer dans le dossier, puis on a décidé de faire notre propre règlement.

2000

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a aussi une citation qui revient régulièrement, lorsque vous avez rencontré des citoyens, vous leur disiez, bien, on va attendre le BAPE.

2005

J'aimerais ça savoir qu'est-ce que vous vouliez, qu'est-ce que vous attendiez du BAPE finalement?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2010

Regardez, les questions qui m'étaient posées, moi, c'était des questions qui étaient au niveau de l'étude d'impact. Moi personnellement, au niveau de l'étude d'impact, je suis pas habilité à répondre à des questions d'une étude, je suis pas un ingénieur; je suis pas une personne qui s'est occupée de la faune, je suis pas un spécialiste en environnement, je suis un petit comptable.

2015

C'est ça, les questions qui m'étaient posées. À qui que je devais poser, c'était SNC-Lavalin qui avait fait l'étude au niveau de ma municipalité, je me dirigeais vers eux autres pour avoir les réponses.

2020

Mais il semblerait que c'était pas acceptable que je demande les questions au niveau de SNC-Lavalin.

PAR LE PRÉSIDENT:

2025

Est-ce que vous avez déjà consulté les guides de la MRC qui prévoient certaines implications citoyennes?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2030

Non. Ça, j'ai pas eu recours à cela.

PAR LE PRÉSIDENT:

2035 OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

2040 Pour la question réglementaire, comment vous avez procédé pour élaborer votre règlement, à partir de quelle source, est-ce que vous avez consulté d'autres règlements? Comment vous avez fonctionné?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2045 Oui, c'est la consultation de d'autres règlements.

PAR LE COMMISSAIRE:

2050 À quel endroit?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Tels que Baie-des-Sables. Ça venait au niveau de la Gaspésie.

2055 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que la Ville de Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf, est-ce qu'il y a eu des rencontres aussi?

2060 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Oui, il y a eu des rencontres. On a eu de l'aide de la Ville de Thetford, puis un peu de notre MRC aussi.

2065 **PAR LE COMMISSAIRE:**

2070 Est-ce qu'il y a des éléments, par exemple, je sais pas, parce que j'essaie de voir, parce qu'on a eu des interventions, bien, je pense que vous avez entendu les interventions depuis quelques jours, on parle souvent de particularités, des éléments spécifiques à votre municipalité par rapport à Thetford Mines.

Est-ce que ça, ça a été discuté aussi ou si vous avez cherché à avoir un règlement uniforme pour l'ensemble des municipalités?

2075 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Non, parce qu'il y a eu des changements par rapport aux règlements des autres municipalités, telle que la distance au niveau de l'eau souterraine. La municipalité de Saint-Jean, il est de trente mètres (30 m), nous, c'est de cent mètres (100 m).

2080

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc vous avez tenu en compte certains éléments...

2085

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Oui, oui, on a pris en compte.

PAR LE COMMISSAIRE:

2090

... pour distinguer par rapport aux règlements de Thetford Mines?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2095

C'est ça, oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

2100

Puis en termes de procédures, est-ce que vous avez pensé faire un référendum à un moment donné pour valider certaines choses au niveau d'une réglementation?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2105

C'est comme la question que j'ai posée au niveau du ministère des Affaires municipales voilà un mois ici d'ailleurs, est-ce qu'une municipalité est habilitée à faire un référendum sur un projet ou bien on est habilité à faire un référendum sur un règlement?

Étant donné que nous autres, les municipalités, on fait des règlements.

2110

PAR LE COMMISSAIRE:

Mais sur le règlement entre autres, est-ce que vous avez...

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2115

Oui, oui, sur le règlement numéro 408, oui, on est allé en référendum – pas en référendum, mais on est allé – on a suivi les règles.

PAR LE COMMISSAIRE:

2120 Pour ce règlement-là?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2125 Oui, réglementaire du ministère.

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais seriez-vous prêt à aller en référendum sur le projet?

2130 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Oui, je serais prêt à aller en référendum sur le projet.

Mais qui va le demander? Je suis pas habilité de le demander, moi.

2135

PAR LE PRÉSIDENT:

Un citoyen, par exemple?

2140 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Pardon?

PAR LE PRÉSIDENT:

2145

Je réfléchissais tout haut! Peut-être un citoyen, il faudrait regarder le processus.

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2150 D'ailleurs, j'ai fait la demande au niveau du ministère des Affaires municipales, et j'ai pas eu de réponse.

PAR LE PRÉSIDENT:

2155 Pour tenir un référendum?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Bien, c'est quoi qu'on fait?

2160

PAR LE PRÉSIDENT:

Pour déclencher un référendum?

2165 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

2170

La demande a été faite quand, dernièrement?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2175

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2180 Regardez, on a eu une réponse du ministère des Affaires municipales, je me souviens plus quel numéro de DQ, suite à une question, 14.1, qui exprime, en tout cas je vous invite à le lire. Puis nous, on va le relire en revenant!

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2185

Mais le référendum se fait sur un règlement.

PAR LE PRÉSIDENT:

2190 Supposons qu'il pourrait se faire sur un projet, est-ce que vous le feriez?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Est-ce qu'on a le droit de refuser un projet?

2195 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je veux juste savoir si vous auriez l'intention de faire un référendum!

2200 Est-ce que monsieur Castonguay est dans la salle? Restez là, monsieur Castonguay, on va vous poser des questions!

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Je pourrais savoir le numéro de l'article s'il vous plaît?

2205

PAR LE PRÉSIDENT:

Regardez, on va référer au site Web, puis la coordonnatrice chez nous va vous appeler.

2210

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

D'accord.

PAR LE PRÉSIDENT:

2215

Elle va vous donner exactement. Il me semble que c'est 14.1 qu'on me dit, là.

Est-ce qu'on comprend que vous seriez disposé à aller en référendum?

2220

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Regardez, moi, je peux pas parler pour et au nom de mes conseillers, surtout que là, le conseil est dissous vu qu'on va en élection.

2225

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. J'ai une dernière question.

Pour le règlement 408, on a invoqué qu'il avait été adopté à l'unanimité?

2230

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Oui.

2235

PAR LE PRÉSIDENT:

À l'unanimité des conseillers présents?

2240

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2245 Et il y avait combien de conseillers?

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2250 Les six (6) conseillers.

PAR LE PRÉSIDENT:

Les six (6) conseillers étaient là?

2255 **PAR M. MARQUIS BÉDARD:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2260 OK. Merci beaucoup.

PAR M. MARQUIS BÉDARD:

2265 Merci.

Maintenant, j'inviterais monsieur Castonguay, il est toujours une personne-ressource, au lieu de transmettre une question par écrit, bien, on a la chance de l'avoir avec nous!

2270 Alors vous pouvez vous présenter s'il vous plaît, vous êtes du ministère?

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2275 Des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Direction régionale Chaudière-Appalaches.

PAR LE PRÉSIDENT:

2280 Pouvez-vous nous éclairer par rapport à un déclenchement de référendum, comme on vient de discuter tout à l'heure?

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2285 Il faut faire attention. Tel que mentionné et tel que mentionné également dans la lettre qu'on vous a fait parvenir, le référendum fait partie du cadre réglementaire.

Donc dans le cas de dispositions sujettes à l'approbation référendaire, on peut effectivement, selon le cas, avoir un référendum à proposer aux citoyens, selon le nombre de signatures requises, selon la procédure.

2290 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais supposons qu'on essaie de simplifier! Supposons qu'on dit deux (2) types de référendum, un référendum sur un règlement, puis un référendum sur un projet.

2295 Pour un projet, est-ce que c'est le même processus?

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2300 Pas du tout. C'est vraiment deux (2) démarches indépendantes, c'est pour ça qu'il faut faire la distinction.

2305 Un référendum dans le cadre de l'approbation référendaire, et un référendum selon la discrétion de la municipalité. Et là, c'est vraiment dans ce domaine-là. Il y a pas de cadre réglementaire rattaché à ça, c'est vraiment la volonté de la municipalité d'aller chercher l'opinion de ses citoyens.

PAR LE PRÉSIDENT:

2310 OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

2315 En fait, elle pourrait fonctionner autrement, elle pourrait faire tout simplement un sondage?

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2320 Par exemple.

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc c'est pas nécessairement un référendum...

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2325 Pas du tout.

PAR LE COMMISSAIRE:

2330 ... mais c'est le moyen de sonder sur un projet l'opinion de ses citoyens.

PAR M. SIMON CASTONGUAY:

2335 Tout simplement. C'est deux (2) démarches complètement différentes.

PAR LE COMMISSAIRE:

Parce que dans le cas du règlement, c'est une procédure qui est dictée par la loi?

2340 **PAR M. SIMON CASTONGUAY:**

Exactement, clairement indiquée dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PAR LE COMMISSAIRE:

2345 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2350 Vous avez la pièce à conviction?

PAR LE COMMISSAIRE:

2355 En fait, c'est 14.1, effectivement, la réponse.

PAR LE PRÉSIDENT:

2360 Donc ce qu'on disait tout à l'heure, monsieur Bédard, c'est que la réponse, une partie de la réponse à la question, c'est la 14.1 qui est disponible sur notre site Web et dans les centres de consultation.

On peut avoir le document en arrière aussi. Vous pouvez prendre le document en arrière.

Merci beaucoup monsieur Castonguay.

2365 **PAR M. SIMON CASTONGUAY:**

Merci.

2370

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

PAR LE PRÉSIDENT:

2375 Donc j'inviterais, pour le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches, monsieur Cosmin Vasile et André Bélisle.

Bonsoir.

2380 **PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:**

2385 Bonsoir monsieur le Président, bonsoir monsieur le Commissaire. Alors vous me permettez, à titre de vice-président du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches et aussi président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, AQLPA, de faire l'introduction et de rappeler les principes que nous estimons être importants pour faire des choix. Bien sûr, on parle de vision globale et d'agir localement, on arrive à ça toujours!

2390 Alors sans plus tarder, je vais faire une présentation la plus succincte possible. Et mon ami collègue Cosmin va faire la présentation technique de l'analyse qu'on a faite et de la position qu'on a prise.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, "Interlocuteur régional...")

2395 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, fin, "... du gouvernement du Québec.")**

2400 Le Québec est – et c'est un passage que j'ai ajouté à la toute dernière minute pour bien situer le contexte global – le Québec est à l'heure des choix énergétiques entre l'hydroélectricité sur son déclin, le thermique à l'origine des changements climatiques, le nucléaire et ses déchets radioactifs pour des millénaires ou les énergies vertes de moindre impact ou encore l'interdiction de l'augmentation de la consommation d'énergie. C'est là qu'on est rendus, il y a des choix à faire.

2405 Et c'est dans cette optique que nous avons organisé dix (10) soirées d'information dans la région en 2007 dont une à Thetford Mines pour bien fixer les enjeux dans lesquels on doit réfléchir et faire des choix.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, "Cependant...")

2410 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin, "... et les paysages.")**

Merci.

PAR M. COSMIN VASILE:

2415

Maintenant, je vais commencer avec l'approche utilisée par le CRECA!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, "La méthode...")

2420

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, fin, "... des seize (16) principes qui s'y rattachent.")

2425

Et on vise, pour atteindre cet objectif, on vise une action qui essaie d'assurer la prise en compte systématique des principes de développement durable au sein de l'organisme et dans les travaux des commissions d'enquête.

2430

C'est pour cette raison que nous, on a analysé le projet Des Moulins en considérant les seize (16) principes édictés dans la Loi sur le développement durable, et je vais vous expliquer un peu comment on a considéré ces principes.

2435

Premièrement, en regardant ce petit schéma, on voit qu'on a pris en considération les principes, on les a rattachés aux enjeux qui peuvent être économiques, sociaux, environnementaux et également de gouvernance; et pour chaque principe, on a trouvé des critères d'analyse qui s'appliquent aux parcs éoliens.

2440

Par après, on a fait une évaluation et on a sorti des recommandations.

Bien sûr, comme mon collègue vous a mentionné tantôt, on a essayé d'accompagner le promoteur depuis le tout début du projet en lui donnant des pistes d'interrogations et de recommandations, en tenant compte de l'évolution graduelle du projet.

Et maintenant, on est présents ici pour vous présenter vraiment le résultat final de notre analyse.

2445

En revenant, vous avez ici un exemple, je sais pas si ça se voit très bien, donc la première colonne représente les enjeux, ce sont les enjeux environnementaux. Puis à ces enjeux, on a les principes qui s'y rattachent.

2450

Donc encore une fois, je souligne que ce sont les principes qui sont édictés dans la Loi sur le développement durable qui sont la protection de l'environnement, le principe de précaution, de prévention, le respect de la capacité de support des écosystèmes, puis la préservation de la biodiversité.

2455

Donc on a sorti des critères, c'est la troisième colonne, puis chaque critère a été noté par un expert du CRECA, et ces notes ont été par après réévaluées lors d'une séance du conseil

d'administration du CRECA, et disons les critères qui ont répondu négativement ont donné suite à des recommandations qu'on a mises dans notre mémoire.

2460 Maintenant, je vais vous présenter une par une – premièrement, je veux souligner qu'il y avait également des aspects positifs dans le projet, entre autres le fait que le promoteur essaie d'implanter chaque éolienne pale par pale, ça minimise beaucoup. On a regardé, puis il existe d'autres projets, d'autres promoteurs qui ne font pas le même effort, puis il y avait également d'autres aspects positifs que le promoteur tenait en considération.

2465 Par contre, ces recommandations qu'on sort aujourd'hui, c'est uniquement pour démontrer qu'il existe encore quelques questionnements portant sur le projet Des Moulins.

Sur les enjeux économiques, on a la première recommandation!

2470 **LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 1 (Page 9)**

On trouve que n'importe quel projet éolien a des impacts réels sur l'environnement, malgré les efforts de réduire ces impacts. Pour ça, on trouve qu'avoir un fonds spécial en environnement, ce serait très pertinent.

2475 La deuxième recommandation!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 2 (Page 9)

2480 Dans la section concernant les gaz à effet de serre, le promoteur présente uniquement une comparaison entre l'énergie éolienne puis les autres types d'énergie concernant les gaz à effet de serre émis. Or, nous considérons qu'il faut vraiment prendre en compte tous les gaz à effet de serre émis lors du cycle de vie d'un parc éolien, et ça inclut également le transport puis la production des éoliennes.

2485 Pour ce qui a trait aux enjeux sociaux, on a la recommandation numéro 3!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 3 (Page 10)

2490 Ce qu'on a remarqué entre autres, dans les essais du promoteur de nous montrer qu'est-ce qu'on va avoir comme futur parc éolien, on a vu que la partie de Thetford Mines, surtout la vue à partir d'ici, c'est pas compris dans leur carte.

2495 Et on demande que cette carte sur la visibilité des éoliennes devrait comprendre une zone plus grande d'étude, incluant la ville de Thetford Mines. Pourquoi, parce que d'après nous, ce serait vraiment, bien, la plus grande partie du parc, ça serait vu surtout à partir de Thetford Mines et non pas des autres endroits.

2500 La quatrième recommandation portant également sur les enjeux sociaux, on demande, bien, suite aux audiences qui ont eu lieu, on a remarqué qu'il existe une certaine réticence des citoyens, puis on recommande!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 4 (Page 10)

2505 On considère que de cette manière, on peut vraiment interchanger, le promoteur peut vraiment être à l'aise, puis il peut également répondre aux questionnements des citoyens qui ne sont pas nécessairement directement touchés par les éoliennes, donc qui sont indirectement touchés par le projet.

2510 Et également, ce comité pourrait être formé par d'autres acteurs, comme les acteurs environnementaux et socioéconomiques de la région.

2515 En ce qui traite des enjeux environnementaux, on a une recommandation portant sur la mortalité des oiseaux et des chauves-souris.

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 5 (Page 11)

2520 On a remarqué qu'il existe un impact assez fort sur ces deux (2) composantes fauniques et on demande que les résultats de ce suivi soient rendus publics et que le promoteur prenne en compte ces résultats et prenne toutes les mesures pour limiter les impacts, conformément à leur importance.

La sixième recommandation touchant également les enjeux environnementaux!

2525 **LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 6 (Page 11)**

Ce qui manque, donc ils ont pas fait vraiment une estimation sur le terrain de la présence des espèces floristiques à statut précaire.

2530 Et finalement, la dernière recommandation concernant les enjeux environnementaux!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 7 (Page 12)

2535 On ne parle pas nécessairement des grands milieux humides, mais on peut avoir des milieux humides assez petits mais qui, du point de vue floristique et faunique, représentent un intérêt particulier.

2540 Finalement, les deux (2) dernières recommandations sont concernant les impacts cumulatifs!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 8 (Page 12)

Même si on parle d'une ligne de courte distance, deux-trois kilomètres (2 km-3 km), on considère que si on a un corridor de ligne de transport d'électricité d'Hydro-Québec puis en arrière, on a une éolienne, on crée vraiment un impact cumulatif important.

2545

Et la dernière recommandation, compte tenu de la proximité du futur Parc éolien de l'Érable!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION NUMÉRO 9 (Page 12)

2550

Je vais laisser la parole à monsieur le vice-président du CRECA pour l'évaluation globale du projet!

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

2555

Alors le CRECA appuie globalement l'implantation du parc éolien, et on a souligné les aspects dans le mémoire qui nous importent.

2560

Mais en conclusion, je reviens avec ce que je disais tantôt, là, on est à l'heure des choix au Québec, on est victime des problèmes de réchauffement planétaire, donc des changements climatiques, et il reste plus tellement de rivières qu'on peut penser harnacher, et peut-être qu'on pourrait penser à en sauver quelques-unes!

2565

Et comme on est dans une situation où tout le monde consomme de l'énergie, puis on n'a toujours pas trouvé le bouton pour mettre notre consommation à pause, bien là, on va faire les choix!

PAR LE PRÉSIDENT:

2570

Merci beaucoup. J'aimerais revenir sur votre tableau, parce que je trouve assez intéressant d'avoir mis des évaluations sur chacun des principes de développement durable!

2575

Par contre, je suis surpris sur certains points comme par exemple, la préservation des paysages, vous avez mis une cote de 3 sur 10, comment vous pouvez me l'expliquer?

PAR M. COSMIN VASILE:

2580

C'est surtout parce que nous, lors de la première rencontre, quand le promoteur a présenté le projet, on a fait des demandes pour avoir des simulations visuelles plus pertinentes qui prennent en considération entre autres différents types, différentes conditions météorologiques.

Et suite à ça, on a remarqué que le promoteur, bien, les simulations ne sont pas nécessairement d'une très haute qualité. Ça, c'est une chose.

2585 Puis deuxième chose, le fait que ça manque, la partie de vue de Thetford Mines, bien, on considère que c'est un manque important. Le fait de voir toutes les éoliennes ensemble, donc une grappe d'éoliennes, parfois des éoliennes en plusieurs plans, ça peut donner un impact négatif du point de vue des paysages.

2590 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et en dessous, concernant l'acceptabilité sociale, vous l'avez cotée 7?

2595 **PAR M. COSMIN VASILE:**

Oui.

2600 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça aussi, j'aimerais ça avoir des commentaires. Qu'est-ce qui fait que ça l'a coté 7 sur 10?

2605 **PAR M. COSMIN VASILE:**

Dans la considération de l'acceptabilité sociale, on se fait vraiment sur la réponse entre autres des municipalités, mais également des gens, c'est-à-dire des citoyens comme tels.

2610 Puis suite à une analyse du conseil d'administration, puis suite aux différentes séances publiques auxquelles on a participé, on considérerait que c'est une note satisfaisante pour le projet, donc c'est en 7.

2615 **PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:**

Et on a pris en considération aussi deux (2) aspects. D'abord la tournée dont j'ai parlé tantôt et que je sais que d'autres personnes ont rappelée. Lors de cette tournée-là, on a rencontré des centaines de personnes dans les dix (10) municipalités visitées, et bien sûr il y a des gens qui, avec tous les droits, parce qu'on a le droit à nos opinions et il faut les exprimer, bien, on a vu que la majorité des gens était quand même favorable.

2620 Et au niveau global au Québec, bien, vous savez, il y a eu tout le débat autour du Suroît qui a amené les Québécois à se questionner, à émettre des commentaires, et on sait qu'au Québec, le virage éolien, si le gouvernement l'a pris, c'est que la population québécoise était largement favorable.

2625 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Parce que dans le fond, il y a plusieurs groupes qui réclament des éoliennes, mais c'est difficile à implanter en terres privées.

2630 Dans le cadre, vous, de vos consultations, est-ce que vous avez abordé ce sujet-là de l'implantation d'éoliennes en secteurs privés?

PAR M. COSMIN VASILE:

2635 Bien enfin, moi, j'étais partie active afin de faire connaître – parce qu'on a fait cette tournée surtout dans les potentiels "spots" en Chaudière-Appalaches où on pourrait potentiellement avoir des parcs éoliens. Puis c'est clair que les gens n'étaient pas vraiment au courant des vrais enjeux qui apportent l'implantation d'un parc éolien.

2640 Il y a, comme on a mentionné également, lors de notre tournée, il y a des projets qui peuvent pas être acceptés dans certains endroits et dans n'importe quelles conditions, et c'est ce qu'on a soulevé.

2645 Par contre, on considérait que la filière éolienne représente vraiment une filière de l'avenir avec une ressource inépuisable d'énergie.

PAR LE PRÉSIDENT:

2650 Et la notion d'iniquité par exemple, vous en avez pas discuté? Parce que là, vous faisiez des séances de consultation, c'est pas venu comme un enjeu?

PAR M. COSMIN VASILE:

2655 L'iniquité, vous parlez de l'iniquité?

PAR LE PRÉSIDENT:

Sentiment d'iniquité entre des citoyens, entre des municipalités.

2660 **PAR M. COSMIN VASILE:**

2665 Ça a été un aspect entre autres qu'on a soulevé, puis c'est pour ça entre autres qu'on a une recommandation concernant – c'est la recommandation des enjeux sociaux – concernant le comité de vigilance.

On considère qu'il faut vraiment que le promoteur soit proactif et que vraiment il communique avec la population, et également avec les citoyens qui sont touchés indirectement par le projet.

2670 C'est clair que ça relève également des municipalités de bien informer ses citoyens.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

2675 Peut-être, monsieur le Président, pour faire un peu un historique! Quand on a débuté à réfléchir et à formuler nos commentaires pour informer la population, il existait pas de cadre réglementaire, et c'était une des questions qu'on avait soulevée, que c'était malheureux d'avoir lancé le développement de la filière éolienne sans cadre de référence.

2680 Et bon, j'ose espérer que notre réflexion aura encouragé le gouvernement à produire un cadre de référence qui devra être amélioré, mais au moins il y a quelque chose qui est arrivé qui a fait que là, on pouvait s'accrocher à un certain cadre, qu'on peut aimer ou pas aimer, mais il y en avait pas avant.

PAR LE PRÉSIDENT:

2685 OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

2690 J'aimerais peut-être revenir sur votre recommandation 5 où là, vous parlez entre autres des suivis de mortalité pour les oiseaux et chauves-souris.

2695 Vous parlez d'un organisme indépendant qui prendrait en charge ces suivis-là. Expliquez-nous un peu quel genre d'organisme indépendant qui pourrait prendre en charge, est-ce que c'est un organisme du milieu, du ministère?

PAR M. COSMIN VASILE:

2700 On n'a pas pensé à un organisme comme tel, c'est pour ça qu'on l'a pas mentionné.

Sauf qu'on considère que – comment je peux dire – l'élément d'indépendance est très important, parce qu'il faut avoir des résultats qui sont vraiment véridiques et fiables, puis il faut que le promoteur permette à cet organisme de vraiment faire ses études sur le site.

2705 Parce que jusqu'à présent, dans la plupart des études d'impact concernant les éoliennes, on a des suppositions, puis on a des études qui sont contradictoires. Il faut qu'une fois pour toujours, un promoteur qui veut vraiment s'impliquer puis minimiser les impacts sur les oiseaux et

les chauves-souris, bien, vraiment prenne des mesures pour vraiment mesurer ces impacts, même après l'implantation du parc éolien.

2710

PAR LE COMMISSAIRE:

Puis quand vous recommandez un suivi, c'est pour les cinq (5) premières années, parce que je pense que le promoteur prévoyait trois (3) années dans son étude d'impact. Cinq (5) années, est-ce que c'est basé sur d'autres promoteurs?

2715

De quelle façon que les cinq (5) années ont été déterminées?

PAR M. COSMIN VASILE:

2720

C'est parce que généralement, compte tenu de la durée de vie du parc éolien qui théoriquement est de vingt (20) ans, on a considéré qu'un quart ($\frac{1}{4}$) de cet intervalle est important.

2725

Puis on avait pris en considération également d'autres critères. Entre autres, quand on parle d'oiseaux de proie, bien, on peut avoir des changements d'habitudes et d'habitats, puis également c'est valable pour les chauves-souris.

2730

Donc on considère qu'une étude de trois (3) années consécutives n'était pas nécessairement représentative pour vraiment voir quelle est la tendance générale. Or avoir sur une période plus longue, on peut vraiment mesurer puis voir quelle est la tendance générale, puis si vraiment ça s'est amélioré.

PAR LE COMMISSAIRE:

2735

Puis avec cinq (5) ans, on devrait être plus en mesure de suivre?

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

2740

Oui. Comme le disait Cosmin, quand on pense aux oiseaux de proie, généralement, c'est très légèrement ou même pas du tout abordé dans ces questions-là. Mais on sait que les oiseaux de proie ont des habitudes de vie sur un plus long terme. Donc on peut voir un couple ou une petite colonie d'oiseaux de proie vivre à un endroit pendant une couple d'années, disparaître pendant plusieurs années et revenir.

2745

Alors sur trois (3) ans, pour nous, ça disait, oups, peut-être que là, ça couvre pas assez bien cette population d'oiseaux là.

2750

Et le principe de prudence doit nous guider, donc c'est pour ça qu'on a dit, ce serait probablement préférable cinq (5) ans.

PAR LE COMMISSAIRE:

OK. J'ai peut-être une question sur la dernière recommandation pour les effets cumulatifs.

2755

Vous dites: que le promoteur travaille en concertation avec le promoteur du Parc éolien de l'Érable et son projet, comment vous voyez à ce moment-là le rôle des gouvernements, le rôle des ministères pour cette évaluation-là?

2760

PAR M. COSMIN VASILE:

Bien, je trouve que dès qu'on a – comment je peux dire – des projets économiques qui s'accumulent, il faut vraiment avoir une vision de l'ensemble de ces projets.

2765

Le fait d'avoir deux (2) parcs éoliens rapprochés à onze kilomètres (11 km), si on décolle de l'aéroport de Thetford Mines, puis si on regarde les deux (2) ensemble, on pourrait dire que c'est un seul parc éolien, si on sait pas qu'on a deux (2) projets différents.

2770

Or, entre autres, on parle d'habitats d'oiseaux, on a des espèces en péril qui se trouvent ici, probablement qui touchent également le Parc de l'Érable, la même chose pour la migration des oiseaux et des chauves-souris.

2775

Et c'est pour cette raison qu'on trouve que les deux (2) projets doivent vraiment, puis compte tenu que le Parc Des Moulins sera le premier qui entrera en marche et par après l'Érable va se fier également sur l'étude d'impact puis les recommandations du Parc Des Moulins, on considère que le promoteur du Parc Des Moulins devrait vraiment volontairement travailler en concertation, et que soit les deux (2) MRC touchées ou plusieurs MRC touchées, soit le gouvernement, les ministères concernés travaillent en regardant ça en ensemble.

2780

PAR LE COMMISSAIRE:

En fait de coordonner l'évaluation de ces deux (2) projets-là...

2785

PAR M. COSMIN VASILE:

C'est vraiment ça. Puis ce qu'on trouve un peu – parce que lors de la présentation d'Hydro-Québec, concernant la ligne pour le projet Des Moulins, j'ai demandé vraiment s'il prend en considération les effets cumulatifs avec le projet du promoteur, et ils m'ont dit qu'on parle de deux (2) évaluations différentes, de deux (2) types d'évaluations différentes, de deux (2) articles différents de la Loi sur l'environnement et que théoriquement, ça devrait être au promoteur d'entamer ça.

2790

Ce qu'on a remarqué, c'est qu'on n'a pas vraiment des études détaillées pour ce qui traite des impacts cumulatifs.

2795

Comme je vous ai mentionné, le fait d'avoir un corridor de transport d'énergie et puis en arrière, avoir des éoliennes qui sont très visibles à cause du fait qu'on n'a pas un rideau d'arbres ou quelque chose, ça peut produire des effets cumulatifs.

2800

C'est pour cette raison qu'entre autres, il faut qu'également Hydro-Québec et les promoteurs des éoliennes travaillent ensemble pour avoir des effets plus pointus en ce qui traite les impacts cumulatifs.

PAR LE COMMISSAIRE:

2805

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2810

Une petite dernière question!

La recommandation numéro 1, vous suggérez de faire un fonds spécial, est-ce que vous en avez discuté avec le promoteur?

2815

PAR M. COSMIN VASILE:

Non, pas nécessairement.

PAR LE PRÉSIDENT:

2820

Avez-vous pensé à la hauteur, et ça serait administré par qui?

PAR M. COSMIN VASILE:

2825

Pas nécessairement. Ça peut représenter entre autres une partie des redevances qu'il donne aux municipalités. Le fait qu'une municipalité ne peut pas se prononcer sur une étude d'impact, ça démontre qu'il faut avoir un fonds spécial pour analyser cette étude d'impact sur l'environnement, et ça peut vraiment, ce fonds, ça peut contribuer à ça entre autres.

2830

PAR LE PRÉSIDENT:

Bien, merci beaucoup pour votre contribution!

2835

Maintenant, il y aurait monsieur Daniel Vachon qui était inscrit hier pour venir présenter son mémoire, est-ce qu'il est ici ce soir? Non.

**DROIT DE RECTIFICATION
JEAN MALO**

PAR LE PRÉSIDENT:

2840

Maintenant, j'aurais deux (2) droits de rectification. Il y a monsieur Jean Malo!

Et je rappelle aux deux (2) personnes qui viennent faire une rectification, c'est vraiment sur des faits et non sur une opinion. C'est pour ça qu'on discutera pas, c'est un fait!

2845

Monsieur Malo.

PAR M. JEAN MALO:

2850

Bonjour monsieur le Commissaire! J'aimerais apporter une rectification sur la présentation du mémoire de monsieur le maire et ses trois (3) conseillers.

PAR LE PRÉSIDENT:

2855

Vous parlez de monsieur?

PAR M. JEAN MALO:

2860

Monsieur le maire, monsieur Bédard, oui. On est six (6) conseillers, OK, puis il y en a seulement trois (3) qui avaient signé le mémoire.

J'ai appris qu'il y en avait un mémoire, moi je suis conseiller, puis j'ai appris, puis l'autre aussi je pense...

2865

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est un fait, quel est votre fait?

PAR M. JEAN MALO:

2870

Bon, OK. Est-ce que je peux rentrer dans le mémoire?

PAR LE PRÉSIDENT:

2875

Vous dites – est-ce que c'est un chiffre? Donnez votre fait, puis on verra, si on comprend pas, on va vous poser une question.

PAR M. JEAN MALO:

2880 OK. Dans le mémoire, ils présentent qu'ils veulent faire de la coop puis tout ça. Le CLD
s'est réuni à Kinnear's, c'est le Comité local de développement, et on a voté à l'unanimité qu'il n'y
aurait pas de coop dans la région de Kinnear's, vu qu'il n'y avait pas assez de population. Puis
on s'était basé sur Saint-Pierre-de-Broughton. Monsieur était venu nous présenter comment il
2885 avait monté une coop, pour, en fin de compte, déduire qu'on n'était pas assez nombreux, c'était
pas assez rentable pour ça.

Ça fait que j'aimerais...

PAR LE PRÉSIDENT:

2890 Vous dites que la proposition n'a pas été acceptée à l'unanimité?

PAR M. JEAN MALO:

2895 Oui. Puis sur le comité...

PAR LE PRÉSIDENT:

2900 Elle aurait été acceptée à la majorité?

PAR M. JEAN MALO:

Excusez, je comprends pas, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2905 Parce que j'essaie de comprendre votre rectification!

PAR M. JEAN MALO:

2910 C'est parce qu'ils ont présenté dans le mémoire une chose qui avait été décidée avant
qu'on ne ferait pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

2915 OK. Que vous aviez décidé à l'unanimité que vous ne feriez pas?

PAR M. JEAN MALO:

2920 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Et quelle est cette chose?

2925 **PAR M. JEAN MALO:**

C'était des coopératives. Puis ils ont parlé dans le mémoire qu'ils veulent en faire, mais ça l'avait été décidé, ça, avant, qu'on n'en ferait pas.

2930 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, merci.

2935

CHRISTIAN NOËL

PAR LE PRÉSIDENT:

2940 Monsieur Christian Noël.

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

2945 Je vous remercie. Juste une petite mise au point avec monsieur le maire de Saint-Jean-de-Brébeuf!

2950 C'est juste pour spécifier que l'intervention qui a pu avoir lieu était la même qui avait été soulignée à Kinnear's, qui vous a été soulignée ici par un citoyen de Kinnear's, au fait qu'il y a eu un questionnement qui s'est fait sur l'éolien quand on a présenté l'autre facette qui était la facette du projet communautaire où est-ce qu'une éolienne potentiellement pouvait amener autant de profit que cinquante (50) éoliennes et qui devenait une valeur ajoutée directe d'équipement à un propriétaire qui pouvait avoir cet équipement-là chez eux.

PAR LE PRÉSIDENT:

2955

Mais le fait?

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

2960 Et le fait est que monsieur, je voudrais remercier monsieur le maire, on s'est présenté à cette salle...

PAR LE PRÉSIDENT:

2965 Regardez-moi, vous vous adressez à moi, mais essayez de résumer pour me dire, est-ce que c'est un chiffre, est-ce que c'est une date, c'est un fait!

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

2970 Non, c'est que je voulais simplement bien clarifier, mettre ça très clair que l'intervention et l'approche qui avait été faite avec monsieur le maire était suite à son intervention qu'il avait accepté que suite à la présentation du projet à Saint-Jean-de-Brébeuf, moi, j'étais là, et puis je suis arrivé avec une autre proposition.

2975 Et il y avait eu à ce moment-là de l'opposition, du brouhaha dans la salle, puis monsieur le maire a ramené la discipline et a permis une petite parenthèse sur ça. Et suite à ça, j'ai remis des contacts, des ingénieurs, des gens qualifiés de l'Université de Rimouski, pour qu'il puisse se documenter sur le côté projet communautaire qui appartient aux gens et aux propriétaires privés.

2980 Alors c'était ça que je voulais qui soit bien clair. Je n'ai jamais, bien au contraire, j'ai toujours disons voulu encourager la valeur ajoutée directe du développement direct, que ce soit pour un propriétaire terrien ou pour la localité.

2985 Et je voulais que ce soit bien clair que j'ai jamais rien eu à faire, et bien au contraire, comme je l'ai mentionné. Je voulais que ce soit constant. Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

2990 Merci beaucoup.

 Alors bonne soirée à tout le monde. Ça met fin à la troisième partie de cette séance, et on se revoit demain à compter d'une heure et demie (1 h ½).

2995 Merci beaucoup.

SÉANCE AJOURNÉE AU 7 OCTOBRE 2009 À TREIZE HEURES TRENTE (13 H 30)

3000 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.